LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 35 Saint-Boniface, du 25 novembre au 1er décembre 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*

Spécial **AMBM:** **virage** économique

pages 11 à 18.

Gildas pour président

Le sénateur originaire de Sainte-Rose-du-Lac, Gildas Molgat, a été choisi comme président du Sénat, en remplacement de l'Acadien Roméo Leblanc qui va devenir gouverneur général en février 1995. **Page 5.**



Julie Who?

La chanteuse québécoise Julie Masse entame une deuxième carrière, au Canada cette fois, en lançant son premier album en anglais. Il a d'abord fallu qu'elle apprenne la langue! **Page 7.**



photo: Karine Beaudette

Tape et compte!

Un premier tournoi divisionnaire à la Division scolaire franco-manitobaine a permis de réunir 500 étudiants de la 7e à la 9e année. Page 19.

Le Roch des arts

Le président du Conseil des arts du Canada, le Québécois Roch Carrier, porte deux chapeaux: celui de l'administrateur, et celui de l'artiste. **Page 8.**



photo: Karine Beaudette

Les plans d'Ottawa d'augmenter le nombre de places en garderie en laisse certains sceptiques, dont la directrice du P'tit Bonheur. Page 3.

Citation de la semaine

«Il y a 17 langues parlées quotidiennement à l'Institut. C'est très winnipégois.»

Le docteur Ian Smith de l'Institut du biodiagnostic de Winnipeg, au sujet de la collaboration à l'échelle mondiale qui règne au laboratoire de la rue Ellice. **Page 6.**

SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Journal de l'année 1993-94**

OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735**

fdf — **Fondation Donatien Frémont**

Pour réduire le déficit de 17 000 $ à la Résidence de Saint-Malo

On annule le contrat de Courcelles Accounting

Le nouveau conseil d'administration de la Résidence incorporée de Saint-Malo a décidé de ne pas renouveler le contrat de comptabilité qui le liait depuis plusieurs années à l'entreprise Courcelles Accounting.

La Résidence est un organisme fondé en 1976 qui gère deux maisons habitées par une dizaine de personnes handicapées.

Quatre des cinq membres du conseil d'administration ont été élus sans concurrence lors de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le 8 novembre. Il s'agit de Louis Gareau, président, Denis Clément, vice-président, Alma Mitchell, secrétaire-trésorière, et Claudette Rémillard, conseillère.

Parmi les quatre conseillers sortants, deux étaient en fin de mandat et ne se sont pas représentés, et les deux autres étaient démissionnaires, notamment Lorette Courcelles, propriétaire de Courcelles Accounting. Le seul membre de l'ancien conseil qui reste en poste est Brian Copple.



Archives La Liberté

Alice Hébert: «La communauté s'est réveillée.»

Après son élection, le nouveau conseil d'administration a adopté à l'unanimité une motion déposée par Alice Hébert et demandant que le contrat de comptabilité avec Courcelles Accounting soit annulé. La comptabilité sera désormais assumée par la gérante de la Résidence, Irène Maynard.

Alice Hébert affirme que cette mesure a pour but de réduire le déficit accumulé qui s'élève à 17 000 $ (1). L'économie d'environ 7 000 $ par an sera cependant contrebalancée par l'augmentation de salaire d'Irène Maynard, qui reste à déterminer.

Alice Hébert ne cache pas qu'elle s'est «mise sur le téléphone» pour convaincre un maximum de personnes de participer à l'assemblée annuelle. «D'habitude, il n'y a jamais beaucoup de monde. Mais cette fois, on était entre 80 et 90. Il y a eu un réveil dans la communauté. Les gens ont compris qu'il fallait s'occuper des problèmes financiers de la Résidence.»

Laurent GIMENEZ

(1) À cela s'ajoutent 42 000 $ d'hypothèques contractées auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la Caisse populaire de Saint-Malo. Le montant exact du budget n'est pas connu. Cependant, le nouveau président, Louis Gareau, l'évalue à environ 100 000 $.

SAINT-BONIFACE

Les bourses de l'UNF

Les étudiants francophones ont jusqu'au 15 décembre pour faire une demande au Comité des bourses de l'Union nationale française (UNF).

Chaque année, l'UNF accorde une bourse à une ou deux personnes poursuivant des études postsecondaires en français. La bourse est administrée par un comité indépendant de l'UNF.

Les intéressés peuvent soumettre une lettre (inclure une photocopie de leur fiche d'inscription à une institution postsecondaire) au: Comité des bourses, C.P. 41, Saint-Boniface, R2H 3B4.



À l'occasion du
50e anniversaire
de mariage de
Eugène et Fabianna Mulaire,
tous les parents et amis
sont invités à une célébration
eucharistique à 14 h en
la Cathédrale de Saint-Boniface,
le 3 décembre.
Un thé-rencontre
suivra au sous-sol.

❤❤❤

Votre présence sera votre cadeau.

Francophonie du monde

À la défense de Riel

Ottawa - Le Bloc québécois a déposé un projet de loi exigeant l'annulation du verdict de culpabilité rendu à l'endroit de Louis Riel. À l'occasion du 109e anniversaire de la pendaison du leader métis, le 16 novembre 1885, la députée bloquiste Suzanne Tremblay a souligné le fait que le jury était composé exclusivement d'anglophones protestants et que Louis Riel a été pendu parce qu'il était Métis, francophone et parce qu'il s'était porté «à la défense d'une société distincte». (APF)

Franco-Ontarien prisé

Sudbury - Le dramaturge franco-ontarien Michel Ouellette a reçu le Prix du gouverneur général, catégorie théâtre, pour la pièce *French Town*, publiée aux Éditions du Nordir. C'est une pièce dure, dense et pourtant universelle où les membres d'une famille du Nord de l'Ontario tentent d'exorciser un passé douloureux. La pièce a été jouée pour la première fois à Sudbury par le Théâtre du Nouvel-Ontario en mars 1993, puis à Moncton, Toronto et au Centre national des arts à Ottawa.

La France par satellite

Ottawa - Depuis cet été, grâce à un serveur alimenté par l'Ambassade de France au Canada, le réseau Internet permet d'obtenir de nombreuses informations sur la France en général et la France au Canada en particulier. Le but: diversifier et enrichir les modes de communication, et élargir les sources documentaires sur la France. La mise au point de logiciels de communications (E-mail, entre autres) permettra sous peu de communiquer directement avec chacun des services de l'Ambassade.

Vers le million $

Ottawa - La Fondation franco-ontarienne, mise sur pied en 1986, espère recueillir au moins 100 000 $ lors de sa campagne de financement, lancée cette semaine, pour atteindre un capital d'un million $. Si la fondation ne réussit pas, elle ne pourra plus appuyer financièrement tous les projets intéressants qui favorisent la promotion de la langue française en Ontario. D'autant plus que les taux d'intérêt (entre 4 et 6 %) ont baissé. (APF)

Les recteurs s'inquiètent

Ottawa - Les recteurs des universités francophones de l'extérieur du Québec se demandent bien ce que l'avenir réserve à leurs établissements d'enseignement, si le gouvernement fédéral décide de ne plus financer les institutions postsecondaires. La réforme, proposée par le ministre Lloyd Axworthy, veut que les milliards de dollars actuellement versés aux provinces soient remplacés par un nouveau système de prêts aux étudiants. Pourtant, les universités partiellement ou entièrement de langue française souffrent déjà de sous-financement et les étudiants sont endettés à la fin de leurs études. (APF)

«La sécurité sociale dans le Canada de demain»

Une amélioration du système de garde au Manitoba?

Le rapport «La sécurité sociale dans le Canada de demain» publié par Développement des ressources humaines Canada en octobre 1994, représente, pour la situation des garderies au Manitoba, une lueur d'espoir pour certains et un autre cul-de-sac pour d'autres.

Le ministre Lloyd Axworthy précise dans le rapport que son gouvernement est prêt à verser 720 millions $ pendant trois ans en vue de financer ou de créer 150 000 places de garderie.

Cependant, pour chaque place, le gouvernement fédéral s'engage à verser 40 % du financement et, puisque les garderies sont de compétence provinciale, encourage les provinces à faire de même. L'autre 20 % serait assuré par les parents.

Pour Janine Bertrand, coordonnatrice préscolaire à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), la vision du ministre Axworthy est intéressante: «Il voit les garderies comme un investissement dans le futur, plus que comme une mesure permettant aux parents de garder leur emploi. Spécialement pour les francophones, il voit les garderies comme une façon de contrecarrer l'assimilation.



Janine Bertrand: le programme fédéral donne espoir.



photo: Karine Beaudette

Anita Mondor: la balle est relancée à la province.

«Il y a des trous dans le système de garde au Manitoba, en particulier pour les francophones et les garderies au milieu rural. Voici une occasion pour le gouvernement provincial d'améliorer le système.»

Elle ajoute que le gouvernement provincial a déjà reconnu certaines faiblesses dans le rapport d'un Comité spécial déposé en 1992. «Ça confirmait ce qu'on savait depuis longtemps. Entre autres, il faudrait créer 417 places dans des garderies francophones pour rejoindre les anglophones.»

Le dossier n'a pas beaucoup avancé depuis, puisque le gouvernement provincial a imposé une série de gels en 1993 sur l'émission de permis pour créer des garderies. À la suite d'une modification, on permet d'ouvrir une garderie à condition de ne faire aucune demande de financement à la Province.

Il y a également eu des gels sur les octrois de fonctionnement et sur le nombre de places subventionnées. Anita Mondor, directrice de la garderie Le P'tit Bonheur en sait quelque chose.

«Il faut absolument ouvrir des places subventionnées. Un bon 50 % des personnes sur ma liste d'attente veulent des places subventionnées.» En ce moment, Le P'tit Bonheur, ouvert en 1977, compte 16 places subventionnées sur ses 45 places.

«C'est bien contradictoire: le gouvernement veut pousser les assistés sociaux à travailler ou à poursuivre leurs études, mais ce n'est pas possible puisqu'il n'y a pas assez de places subventionnées. Par exemple, notre garderie est tout près du Collège. Il y a bien des gens qui aimeraient pouvoir étudier et envoyer leurs enfants au P'tit Bonheur, la seule garderie publique complètement francophone.»

Anita Mondor a tenté de faire valoir sa cause, et celles des autres garderies de Saint-Boniface, auprès des députés fédéral et provincial de Saint-Boniface, Ronald Duhamel et Neil Gaudry, en octobre dernier.

«On devrait voir à financer les garderies existantes. Si on veut payer notre personnel adéquatement, si on veut voir un épanouissement dans le secteur des garderies, il faut enlever les gels.

«Le ministre Axworthy paraît bien, mais en fait, il relance la balle aux provinces. Normalement, je suis une personne optimiste, mais je ne suis pas certaine que le projet fédéral va faire bouger les choses. Sinon, c'est sûr qu'on va faire du lobbying.»

Puisque le prochain geste appartient à la Province, la FPCP a demandé une rencontre avec la ministre Bonnie Mitchelson pour réitérer les besoins des francophones et la convaincre d'embarquer dans le programme fédéral.

«La dernière fois qu'on l'a rencontrée en décembre 1993, elle ne nous a pas donné beaucoup d'espoir, remarque Janine Bertrand. Mais maintenant, avec le fédéral qui est prêt à injecter des fonds pour créer des places, je vois de l'espoir.»

À la Province, l'agent de presse de Bonnie Mitchelson a simplement indiqué que la ministre prépare sa réaction au document. Actuellement, il existe 18 727 places de garderies partout au Manitoba, dont 9 900 subventionnées.

Karine BEAUDETTE

ÉDITORIAL

De l'information bidon?

Quand un député sort des sentiers battus et décide de mettre le paquet pour aider un citoyen de sa circonscription à se trouver un emploi, il n'en faut pas plus pour que les critiques se mettent à fuser de toutes parts.

Certes, il y a apparence de favoritisme puisqu'on ne sait pratiquement rien de cette personne pour qui Ron Duhamel, député de Saint-Boniface, a envoyé quelques centaines de curriculum vitae aux frais des contribuables.

Certes, la démarche ne pourra jamais être étendue à tous les chômeurs et toutes les chômeuses de Saint-Boniface car cela épuiserait très rapidement la nouvelle pension de député à laquelle Ron Duhamel a désormais droit.

Malgré les apparences de favoritisme dans ce drôle de dossier (qui a été divulgué par une station de radio anglophone de Winnipeg), aucune preuve n'a été faite à cet égard. À première vue, on serait porté à croire à du "journalisme" jaune, dirigiste, où seule une idée est véhiculée, celle du journaliste qui l'a découverte et mise en onde.

Cette initiative de Ron Duhamel est tout au plus maladroite et, veut, veut pas, des soupçons pèseront toujours sur cette décision pour le moins inusuitée.

Que des journalistes en mal de «scoop» juteux cherchent à entacher la réputation du gouvernement apparaît somme toute comme faisant partie des choses de la vie. Dans ce cas, toutefois, il faudra trouver des éléments solides et sérieux.

Faire tout un plat pour 400 $ (c'est ce que nous aurions payé collectivement pour aider ce chômeur de longue date), à moins d'avoir des preuves formelles de favoritisme, c'est éclabousser non seulement le nom de Ron Duhamel, mais aussi la réputation du journalisme sérieux en donnant de la crédibilité à de l'information qui n'en est peut-être pas.

Jean-François LACERTE



Lettre

Un patriote pas comme les autres

M. le rédacteur,

Voici une histoire spéciale d'un aviateur de la Saskatchewan, devenu un héros. Peter Dmytruck vient d'une famille d'immigrants d'Ukraine, installée à Waynyard (près de Saskatoon), une communauté agricole de 1 000 habitants. En 1941, à 21 ans, Peter part comme volontaire dans l'armée de l'air.

En mars 1943, de retour d'une mission au-dessus de l'Allemagne, un bombardier allié s'abat sur le sol français. Un des membres de l'équipage, mitrailleur arrière, saute à proximité de Vitry-le-François.

C'est Peter Dmytruck. Il entreprend une longue marche vers l'Espagne afin d'être rapatrié en Grande-Bretagne. Par des moyens de fortune, il arrive en Auvergne.

Le jeune Canadien joint alors le maquis d'Auvergnat. Il s'exprime en véritable ami de la France, c'est-à-dire qu'il combat dans les rangs français au même titre qu'il avait combattu dans les rangs canadiens.

Dans la nuit du 9 décembre 1943, au retour d'un combat, Peter est tué par les Allemands à l'entrée des Martres des Veyres, en banlieue de Clermond-Ferrand, par une rafale de mitrailleuses. Il est littéralement écrasé contre le conducteur, la voiture transpercée de partout.

Les Allemands étaient convaincus d'avoir tué un important chef du maquis et ils ont cessé tout combat. C'est pourquoi la ville des Martres des Veyres a été épargnée. La population a eu beaucoup de chagrin, car on aimait bien Peter.

Aux Martres des Veyres, Peter est enterré comme un héros. «Pierre le Canadien est mort pour la France». La mort de Pierre évoque l'image de la liberté; sa mémoire et sa stèle, que nous retrouvons dans le cimetière à l'entrée de la ville, resteront indestructibles.

En 1972, après bien des démarches, on a jumelé les deux villages (Wynyard et Martres des Veyres). C'est un jumelage de sentiment, de souvenir. C'est un membre de l'Association France-Canada de la Saskatchewan, Edmund Brady, qui a fait les recherches sur l'origine de Peter Dmytruck.

Cinquante ans après, on a commémoré l'anniversaire de sa mort. M. et Mme Edmund Brady étaient présents au 50e aniversaire du Débarquement de Normandie, où j'étais aussi. C'est à Authie qu'Edmund a reçu une médaille et je peux vous dire qu'il était très ému.

Je suis certaine qu'il partage du fond du coeur une pensée pour Peter Dmytruck. Il est allé la semaine suivante se recueillir sur la tombe de Peter aux Martres des Veyres.

Josiane De Smet
Présidente France-Canada
Saint-Claude (Manitoba)
Le 14 novembre 1994

DE SALABERRY

30 000 $ pour un camion

Le Conseil municipal de De Salaberry a décidé le 8 novembre dernier d'effectuer un emprunt de 30 000 $ sous forme de débenture (obligation non garantie) pour financer l'achat d'un camion de pompiers.

Le coût total du camion, estimé à 115 000 $, serait partagé à parts égales entre la Municipalité et le District de feu # 1 (environ un mille autour de Saint-Malo).

L.G.

SAINT-BONIFACE

Où bâtir l'aréna de Winnipeg?

L'Association des résidents du vieux Saint-Boniface tiendra une réunion publique le lundi 28 novembre pour débattre le projet d'aréna de la Ville de Winnipeg.

L'Association pose le problème ainsi: «Est-ce que nos rues peuvent accommoder l'augmentation de la circulation, 180 soirs par année? Le boulevard Provencher deviendrait-il une autoroute à huit voies? Nos rues résidentielles deviendraient-elles le terrain de stationnement gratuit de la nouvelle aréna?»

L'organisme s'inquiète donc des répercussions de la construction d'un complexe sportif au nord du terrain de la Fourche, en face du vieux Saint-Boniface.

La réunion publique aura lieu à 19 h 30, au gymnase du Collège universitaire de Saint-Boniface.

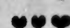
J.-P. D.



Félix et Léontine Pelletier
1927 - novembre 29 - 1994

Félicitations à nos parents, grands-parents et arrière-grands-parents à l'occasion de leur 67e anniversaire de mariage.

Un gros merci pour tout ce que vous avez fait pour nous au cours de tant d'années.



Meilleurs voeux de bonheur de vos 12 enfants, 54 petits-enfants et 71 arrière-petits-enfants.

Gildas Molgat devient président du sénat et

Roméo Leblanc sera gouverneur général

Le premier ministre Jean Chrétien souligne la participation politique des francophones hors Québec avec deux nominations de taille. Le sénateur acadien Roméo Leblanc sera le prochain gouverneur général et le Manitobain Gildas Molgat le remplacera dans sa fonction de président du sénat.

Il s'agit de deux premières: Roméo Leblanc, sénateur depuis 1984, est le premier Acadien, et le deuxième francophone de l'extérieur du Québec (après Jeanne Sauvé de la Saskatchewan), à occuper la plus haute fonction honorifique du pays. Le natif de L'Anse-aux-Cormier (Nouveau-Brunswick) entrera en fonction en février 1995.

Son remplaçant, au sénat Gildas Molgat, sénateur depuis 1970, est le premier Manitobain à devenir président du Sénat. Originaire de Sainte-Rose-du-Lac, il a commencé sa longue carrière en politique comme député en 1953. De 1961 à 1968, il a été chef de l'opposition libérale pour la Province du Manitoba. En 1983, il est devenu le premier président adjoint élu du Sénat.

K.B.

Journée provinciale de l'enfance

Deux autres mini-centres en région

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a annoncé, lors de sa Journée provinciale de l'enfance du 19 novembre, son intention d'ouvrir d'ici mars deux autres mini-centres de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE).

Ces deux mini-centres, l'un à Saint-Pierre-Jolys et l'autre à Notre-Dame-de-Lourdes s'ajouteront à celui de La Broquerie.

Environ 80 personnes ont participé à la Journée de l'enfance, une assistance comparable à 1993. «La journée s'est bien déroulé et les participants étaient satisfaits des ateliers», souligne la coordonnatrice préscolaire, Janine Bertrand.

«En particulier, ils ont été très emballés par la conférence de Janine Tougas, "La famille, j'y crois", qui parlait des différents modes de communication dans la famille (selon le modèle de Virginia Satir). C'est un sujet qui collait pour tout le monde.»

Par ailleurs, la FPCP a dû annuler l'atelier «Un modèle de francisation» à cause du manque de participation. «Cet atelier a déjà fait une tournée au mois de mai, alors tous les parents qui sont en francisation connaissent déjà le programme.»

Pour une première fois, la FPCP a organisé un atelier pour les jeunes de 6 à 13 ans, plutôt que de les envoyer à la garderie. Également, le groupe Kanicosa a lancé sa cassette Kanicosa chante Les Petites Oreilles. «C'était bien. Ça a ajouté quelque chose de spécial à la Journée.»

Sur l'heure du midi, les participants ont pu visiter une quarantaine de kiosques démontrant toute une gamme de produits et services.

Karine BEAUDETTE

PRÉPOSÉ(E) AUX ÉVALUATIONS
Carberry (Manitoba)

La personne choisie évaluera l'admissibilité des clients aux prestations conformément au Programme 55 Plus. Elle sera notamment chargée d'étudier les demandes de prestations selon l'évaluation des revenus des intéressés et d'après les règlements et la politique du Programme. Elle aidera les clients par téléphone et en personne, et effectuera également le codage informatisé des demandes ainsi que la vérification des dossiers.

La personne choisie aura plusieurs années d'expérience comme employée de bureau dans des postes comportant des responsabilités et touchant au domaine financier. Elle aura des compétences établies pour communiquer avec le public, travailler en équipe et organiser son temps de manière efficace. Une certaine connaissance des programmes d'aide sociale et de supplément de revenu provinciaux et fédéraux connexes ainsi que de la préparation des déclarations d'impôts sera un atout. La personne choisie devra bien connaître les deux langues officielles. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Échelle de salaire :
de 27 045 $ à 30 998 $ par an

N° de concours : 09065

Date de clôture : le 7 décembre 1994

Veuillez envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Services à la famille Manitoba
Service des ressources humaines
270, rue Osborne, 2e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V7

Oblats de Marie-Immaculée

Jean-Paul Isabelle nommé supérieur provincial

Le père Jean-Paul Isabelle a été investi dans ses nouvelles fonctions de supérieur provincial de la province oblate du Manitoba le 21 novembre dernier. Il remplace le père Alain Piché, en poste depuis six ans.

Le natif de Lisieux, en Saskatchewan, a occupé de nombreuses fonctions depuis son arrivée au Manitoba en 1961. Il a notamment été supérieur du Juniorat Sainte-Famille, à Saint-Boniface, et directeur de l'école Saint-Norbert, future école Noël-Ritchot, de 1974 à 1977. Sa nomination n'est pas une surprise puisqu'il avait été nommé vicaire provincial en 1988.

«Le dossier des vocations nous concerne beaucoup, explique-t-il. La moyenne d'âge des Oblats du Manitoba est de 70,9 ans. C'est difficile d'entreprendre de nouveaux engagements sans main-d'oeuvre. C'est pour ça qu'on travaille beaucoup à la formation des laïcs.»

Autres dossiers prioritaires: la mise en oeuvre d'une Église autochtone et le 150e anniversaire de l'arrivée des oblats dans l'Ouest, dont les célébrations sont prévues pour le mois d'août 1995.

La section manitobaine des Oblats de Marie-Immaculée compte 104 membres, dont beaucoup oeuvrent auprès des autochtones. On compte aussi des aumôniers de prison, des curés et un enseignant universitaire.

L.G.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.
L.F.M.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.S.



HORAIRE DES COURS DU DEUXIÈME CYCLE
EN ÉDUCATION 1994-95
LE DEUXIÈME SEMESTRE
(de janvier à avril 1995)

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Cours		Nom du cours	Cr.	Temps
43.704	****	Le séminaire-practicum en counselling (la suite)	6	lundi 16h40 à 19h30
43.536	**	Le diagnostic et la programmation en éducation spéciale (la suite)	6	jeudi 19h00 à 22h00
43.720		☞ Programmes en éducation préscolaire — H. Duchesne	3	mardi 16h40 à 19h30
43.511	****	Le counselling au secondaire — G. Beaudry	3	mardi 16h40 à 19h30
43.709	**** **	Méthodes de recherche en éducation — R. Théberge	3	mardi 16h40 à 19h30
116.504	***	L'administration du personnel — R. Benoit	3	lundi 16h40 à 19h30
116.726	***	Principes d'organisation de curriculum — L. Asper	3	mercredi 16h40 à 19h30
42.532	**	Analyse béhaviorale du comportement (pour enfants avec troubles de comportement) — H. Duchesne	3	jeudi 19h00 à 22h00
43.524	**** **	Sujets particuliers en psychologie scolaire. La rééducation - troubles de conduite. — Raymond LeBlanc	3	6-7 janvier '95, 3-4 février '95, 3-4 mars '95, 7-8 avril '95

Les cours du niveau **700** sont réservés aux étudiants de la maîtrise.
** Ce cours peut compter pour l'obtention d'un brevet en éducation spéciale.
*** Ce cours compte pour l'obtention d'un brevet de directrice/directeur.
**** Ce cours compte pour le counselling.

Afin de suivre des cours au niveau du Certificat postbaccalauréat il faut être **ADMIS AU PROGRAMME**. Pour l'hiver 1995, la **DEMANDE D'ADMISSION DOIT ÊTRE FAITE AVANT LE 1er DÉCEMBRE 1994.**
Afin de suivre des cours au niveau de la Maîtrise en Éducation, il faut être ADMIS AU PROGRAMME. Pour l'hiver 1995, la DEMANDE D'ADMISSION DOIT ÊTRE FAITE AVANT LE **30 NOVEMBRE 1994.**
Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au bureau du deuxième cycle de la Faculté d'Éducation.
N.-B. LE COLLÈGE SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER L'UN OU L'AUTRE DE CES COURS SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS EST INSUFFISANT.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Clin d'oeil


Karine BEAUDETTE

Pour les bas de Noël

Vous cherchez des idées de cadeaux de Noël pour enfants? Voici quelques recommandations, toutes en musique.

Kanicosa chante les Petites Oreilles: Enregistrement tout beau, tout chaud, cette cassette plaira aux habitués des Petites Oreilles comme à ceux qui n'ont jamais entendu l'émission de Radio-Canada (comme moi!).

Du côté A, Nicole Brémault et ses enfants Annick, Christian et Sarah chantent neuf chansons. Puis c'est à votre tour au côté B. Les arrangements musicaux et vocaux sont superbes, variés et bien faits. On souhaiterait que ça continue! Dommage qu'il faudra attendre le printemps prochain avant d'entendre la suite (60 chansons en tout).

(En vente Chez le Disquaire, au CCFM, à la Boutique Jamais Vu et au CRÉE.)



Carmen Campagne: La chanteuse fransaskoise a maintenant sept enregistrements à son actif, tous excellents. Elle a gagné un Félix en octobre pour son disque *Une fête pour les enfants*. Depuis, elle a enregistré *Christmas Treasures* (en 1993 également) ainsi que *J'ai tant dansé* et *La magie de Noël* (1994).

Ces deux derniers sont des délices, comme tout ce que fait Carmen Campagne! *J'ai tant dansé* nous fait entendre deux nouvelles versions de *La vache* (banjo et Elvis), et reprend des airs bien connus comme notre hymne franco-manitobaine (*Histoire d'antan*), chantée avec Michel Rivard, et *À la volette*, avec la participation de Laurence Jalbert. Quelques chansons prennent des allures cajunes. Bref, un album diversifié et très plaisant à écouter, même aux oreilles d'adultes.

Comme l'est aussi *La Magie de Noël*. Carmen Campagne puise dans le répertoire traditionnel de Noël et nous offre un excellent album pour tous les âges. Les premières six chansons sont rythmées (*Feliz Navidad, Le Noël des musiciens...*), suivies de sept chansons douces (*Petit garçon, Mon beau sapin...*). Carmen Campagne a fait l'effort de mélanger des airs connus avec des mélodies moins connues. Superbe!

K.B.

La chanteuse québécoise recommence sa carrière, mais en anglais

What does Julie Masse want?

Avec ses trois Félix en 1991, son prix Juno en 1993 et 300 000 albums vendus au Québec (1), Julie Masse aurait pu décider que c'était assez. Mais ce n'est qu'un début. Elle a lancé en octobre un premier microsillon en anglais avec l'ambition lointaine de conquérir le monde. En commençant par le Canada anglais.

«Au Québec, je suis connue, mais au Canada, quand j'arrive, je dois parler plus de mon histoire; je ne suis pas connue, ce qui est tout à fait normal.»

Et frustrant. «J'avais le choix de rester avec la popularité que j'aie au Québec, mais j'ai accepté de recommencer au bas de la pente, en espérant remonter avec une plus grosse cote. Ça demande beaucoup de détermination et de temps!»

De passage à Winnipeg au début du mois de novembre pour faire la promotion de Circle of One, Julie Masse dit espérer un retour au Manitoba en tournée au printemps 1995. Mais ce n'est pas officiel encore, «et ça risque d'être en première partie» d'un autre spectacle.

Elle ne semble pas se faire d'illusions: pas question pour le moment de s'attaquer au marché des États-Unis. «Le Québec est grand, le Canada est encore plus grand; je ne serais pas capable d'attaquer les États-Unis en même temps.»


À ne pas manquer sur le CD, la reprise de la classique Letting Go de Straight Line (The hardest part of love is letting go). On devine une rupture dans la vie de Julie Masse, et une nouvelle maturité.

À 24 ans, elle affirme qu'elle ne fait que commencer à s'épanouir au niveau artistique. «Ce que je veux, c'est être sur scène, chanter et faire sentir quelque chose; lire des lettres de fans et de voir l'effet que j'ai sur eux. J'ai aussi goûté à la créativité en studio.»

À ce niveau, l'enregistrement de son album en anglais, avec l'auteur-compositeur Corey Hart comme mentor, l'a transportée dans une autre dimension du métier.

«On était coprésentateurs, Corey et moi, aux Junos l'an dernier, précise Julie Masse. C'est ce soir-là qu'on a décidé (le gérant Serge Brouillette et moi) de faire un album en anglais. Ce soir-là, on en a parlé à Corey.»

Mais avant, il fallait apprendre l'anglais. «Je pouvais me débrouiller, mais je voulais pouvoir parler couramment en anglais avant de me retrouver sur scène. J'ai étudié l'anglais toute l'année, c'est un projet personnel.»

C'était aussi important de pouvoir parler en anglais avec Corey Hart. «On l'a rappelé quand j'étais prête, quand j'avais fini mes cours. On s'est rencontré: je lui ai parlé de toutes sortes de choses. Il m'a dit que j'étais une fille romantique et une femme forte.

«Il a offert d'écrire des chansons pour moi. Trois semaines plus tard, il m'a rappelé pour m'annoncer qu'il avait écrit la chanson I Will Be There au sujet de mon père, qui était décédé.»

Le chanteur a fini par écrire cinq chansons pour elle et réaliser sept des pièces du CD. Mais ce n'est pas tout. «En studio, il me demandait mon opinion sur tout; il est allé chercher le côté créatif en moi, à force de me demander ce que je ressentais, ce que je voulais entendre comme son, ce que je voulais chanter. C'était très magique, très spécial.»

Elle n'avait jamais écrit un texte, elle n'avait pas changé en 15 ans sa façon de jouer du piano. «Je ne pensais pas avoir les qualités pour écrire et je m'étais dit que jamais je ne composerais. Mais depuis deux mois, je travaille sur des chansons: c'est vraiment embryonnaire, il n'y a rien de terminé, mais j'écris tous les jours. J'ai aussi commencé à jouer du piano de façon différente.»

Julie Masse est-elle en train de changer? La photo qui lui sert de promotion semble indiquer un nouveau look. «Non, fait-elle, en montrant ce qu'elle porte (jeans et col roulé). Le changement est surtout intérieur.

«Plus j'apprends, plus je me rends compte que je ne sais rien; c'est frustrant. Il y a bien des choses à apprendre dans la vie.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Entre 1990 et 1992, elle a produit trois albums: Julie Masse, Julie Masse (en France) et À Contre-Jour. Elle est restée au palmarès de Radio-Activité pendant 50 semaines avec À Contre-Jour.

Le président du Conseil des arts en visite à Winnipeg

La culture fait vivre 300 000 personnes

Si le Conseil des arts du Canada disparaissait du jour au lendemain, le Ballet royal de Winnipeg perdrait 1,3 million $ par an et l'Orchestre symphonique 750 000 $. Le Cercle Molière devrait se passer de ses quelque 73 000 $ annuels, les Éditions des Plaines de leurs 47 000 $, et celles du Blé d'environ 33 000 $.

Ces quelques chiffres illustrent l'importance de l'organisme fondé en 1957 pour favoriser le développement de la culture au Canada. Un organisme qui n'échappe pas aux contraintes budgétaires imposées par le gouvernement fédéral: depuis neuf ans, le montant annuel des subventions versées par le Conseil des arts est pratiquement gelé (environ 100 millions $), ce qui, compte tenu de l'inflation, équivaut à une baisse de 30 %.

Pour préparer les artistes aux nouvelles coupures qui ne manqueront pas de venir, le nouveau président du Conseil des arts, Roch Carrier, vient d'entamer une tournée nationale qui le mènera dans 16 différentes villes canadiennes (1).

«Il faut trouver de nouvelles formes de collaboration, explique le célèbre romancier québécois. Par exemple, plusieurs compagnies devront se regrouper pour partager une salle.»

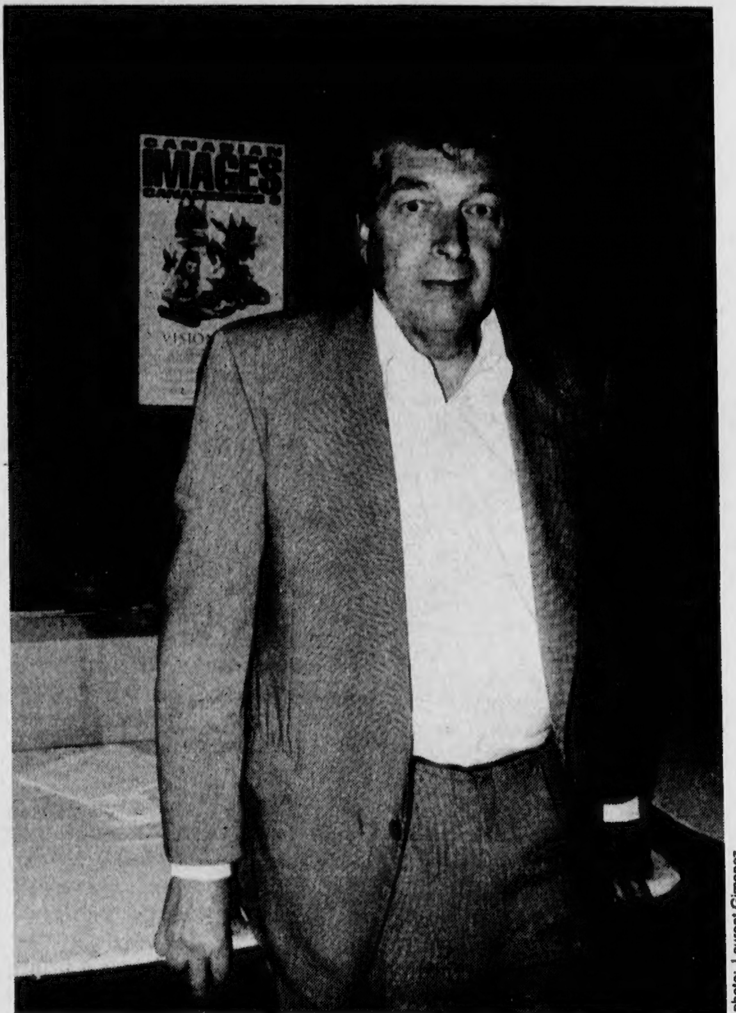


photo: Laurent Gimenez

Le président du Conseil des arts du Canada, Roch Carrier, était de passage à Winnipeg pour une visite privée en octobre dernier.

Tout en affirmant que «le secteur public ne doit pas démissionner du secteur culturel», l'ancien recteur du Collège militaire de Saint-Jean croit que les institutions culturelles devront de plus en plus développer des partenariats avec le secteur privé.

Laisser crever les danseurs

Voilà pour le Roch Carrier administrateur. Mais le Roch Carrier créateur, lui, ne cache pas son sentiment de révolte devant le sort qui est réservé à ses collègues artistes.

«Comme société, on considère moral de donner quelques millions de $ à des joueurs de hockey alors qu'on laisse crever des danseurs qui, eux aussi, ont une carrière très courte. Ce choix de société me préoccupe beaucoup» (2).

Le président du Conseil des arts affirme que 300 000 personnes au Canada vivent des arts. «C'est le domaine où ça coûte le moins cher de créer un emploi. Il y a trois milliards $ qui circulent dans le contexte des activités artistiques au Canada!»

Laurent GIMENEZ

(1) Roch Carrier sera présent à Winnipeg les 30 novembre et 1er décembre prochains. Le but de ces audiences publiques est de consulter la population en vue de la réforme du Conseil des arts qui sera annoncée en janvier prochain.

(2) Selon un article publié dans l'Actualité du 15 octobre, le salaire annuel moyen d'un danseur professionnel est de 10 000 $, celui d'un comédien de 15 000 $, et celui d'un écrivain de 5 000 à 6 000 $.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ La ***Grande fête de la francophonie*** a lieu au Rendez-Vous (768, av. Taché) le 3 décembre à 20 h. En vedette: Gérald Laroche, Marie-Claude McDonald, Marcel Soulodre, Rachel Therrien, Laurent Roy, Pat Joyal, Micheline Girardin, Gerry & Ziz, Eric Lussier, Bandaline, etc. Billets (20 $): au CCFM, 233-8972.

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Suzanne Kennelly*** les 24 et 25 novembre; ***En éclosion*** (avec Karine Beaudette, Liane Collet, Carole Freynet et Brigitte Sabourin) le 26 novembre; ***Ron Paley*** au Mârdi Jazz le 29 novembre; ***La Co. Pariseau, Carrière et Gaudry*** les 1er et 2 décembre. Les spectacles commencent vers 21 h 15. Entrée: gratuite.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Poetry & Passion*** (Beethoven, Schumann et Alain Perron) les 25 et 26 novembre à 20 h; et ***Best Foote Forward*** (avec Norman Foote) dans la série Superconcerts for kids le dimanche 27 novembre à 14 h; ***Romantic Fireworks*** (Tchaikovsky, Franck et Alain Perron) les 1er et 3 décembre à 20 h. À la salle du Centenaire (555, rue Main). Renseignements: 949-3976.

❖ L'orchestre de chambre Aurora Musicale présente ***Chamber Music for Racial Harmony*** avec le flûtiste Robert Aitken. Le 28 novembre à 20 h. Au Musée des beaux-arts. Renseignements: 284-1125.

❖ Le pianiste ***Stéphane Lemelin*** d'Edmonton et le violoniste ***David Stewart*** sont en vedette lors du prochain concert de l'Orchestre de chambre du Manitoba. Au programme: Beethoven, Bartok, Schubert et Hindemith. Le 30 novembre à 20 h à l'église Westminster. Billets: 780-3333 (Ticketmaster) ou 783-7377 (MCO). Répétition ouverte le mardi 29 novembre à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface de 11 h 45 à 12 h 45. Entrée libre.

DANSE

❖ La troupe des ***Winnipeg Contemporary Dancers*** tente de recréer la galerie Melnychenko (250, av. McDermot) lors des spectacles Investors Group First Draft du 30 novembre au 3 décembre à 20 h (et à 14 h le 3 décembre). Chaque spectacle sera suivi d'une discussion. Renseignements: 452-0229.

EXPOSITIONS

❖ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Les images qui bougent***, exposition itinérante de l'Office national du film (ONF) portant sur le film d'animation. Les films francophones produits par l'ONF dans l'Ouest et le festival de films francophones Cinémental auront leur coin dans cette exposition. Jusqu'au 27 novembre.

❖ L'Alliance française du Manitoba (934, av. Corydon) présente l'exposition ***1 + 2***, mettant en vedette Aimé L'Heureux, Michel LeBlanc et Elizabeth Yonza. Jusqu'au 17 décembre.

EN FAMILLE

❖ Le ***village du Père Noël*** ouvre ses portes le 1er décembre. Chants, danses et jeux pour les groupes de 2 à 7 ans. Jusqu'au 15 décembre. Entrée: 4 $ par enfant. Renseignements: 233-8972.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose un ***atelier d'artisanat inspiré de la nature*** le dimanche 27 novembre de 12 h à 16 h. Également, tous les samedis de cet automne, à 14 h 30, le Centre fait découvrir ***un mammifère du Manitoba***. Renseignements: 989-8355.

CINÉMA

❖ Le Musée des beaux-arts organise un ***mini-festival de films muets*** du vendredi 25 au dimanche 27 novembre. Parmi les artistes en vedette: Charlie Chaplin, Buster Keaton, Rudolph Valentino et Gertie the Dinosaur. Renseignements: 786-6641.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE


photo: Hubert Pantel

La pièce Traces d'étoiles de Cindy Lou Johnson (traduite par Maryse Warda) sera présentée par le Cercle Molière dans la série Café-théâtre. Du 16 novembre au 2 décembre à 20 h au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 233-8053 ou à la porte.

Télé-horaire de la semaine du 28 novembre au 4 décembre 1994

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M **Salut, bonjour!**
6h30 CBWFT **Bon matin**
7h30 TV-5 **Télématin**
8h00 T-M **Bla Bla Bla...**
9h00 CBWFT **Les chatouilles du matin**
T-M **Top modèles**
TV-5 **Panorama** (lundi)
TV-5 **Découverte** (mardi)
TV-5 **Sous la couverture** (mercredi)
TV-5 **Tête à tête** (jeudi)
TV-5 **Nord sud** (vendredi)
9h01 CBWFT **Pacha et les chats**
9h15 CBWFT **Iris le gentil professeur**
9h30 CBWFT **Les Moomins**
T-M **Aimer**
TV-5 **Rédacteurs en chef** (lundi)
TV-5 **Vins et fromages** (mardi)
TV-5 **La ruée vers l'art** (vendredi)
10h00 CBWFT **Les 7 jours de soeur Angèle**
T-M **Bon appétit**
TV-5 **La méthode Victor**
10h15 TV-5 **Gourmandises** (lundi)
TV-5 **La cuisine des mousquetaires** (mardi au vendredi)
10h30 CBWFT **Les Christine**
T-M **La vie à Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
TV-5 **Viva** (vendredi)
10h45 T-M **Première ligne**
11h30 TV-5 **Journal télévisé suisse**
11h50 TV-5 **Revue de presse canadienne** (lundi)
TV-5 **Revue de presse arabe** (mardi)
TV-5 **Revue de presse africaine** (jeudi)
TV-5 **Revue de presse française** (vendredi)
12h00 CBWFT **Le midi**
TV-5 **7 sur 7** (lundi)
TV-5 **Faits divers** (mardi)
TV-5 **Téléscope** (mercredi)
TV-5 ***À communiquer*** (jeudi)
TV-5 **Envoyé spécial** (vendredi)
12h30 CBWFT **Louvain à la carte**
T-M **Au nom de la beauté**
12h45 TV-5 **Correspondance** (jeudi)
13h00 T-M **Les feux de l'amour**
TV-5 **Vins et fromages** (lundi)
TV-5 **Bas les masques** (mardi)
TV-5 **Taratata** (mercredi)
TV-5 **Leila, née en France** (jeudi)
13h30 CBWFT **Entrez la visite!** (lundi à jeudi)
CBWFT **Dallas** (vendredi)
TV-5 **L'heure de vérité** (lundi)
TV-5 **En toute liberté** (vendredi)
14h00 T-M **Santa Barbara**
TV-5 **Plaisir de lire** (vendredi)
14h30 CBWFT **Les temps modernes** (lundi à jeudi)
CBWFT **Le forum des temps modernes** (vendredi)
TV-5 **La chance aux chansons** (lundi au jeurdi)
TV-5 **Le jardin des bêtes** (vendredi)
15h00 T-M **Claire Lamarche**
15h30 CBWFT **Tic et Tac les rangers du risque**
TV-5 **Pyramide**

Lundi 28 novembre

15h58 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La Ribambelle**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Découverte**
16h24 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
TV-5 **Journal télévisé belge**
16h55 TV-5 **Revue de presse arabe**
16h56 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **C'est tout Coffe**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Là tu parles!**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **4 et demi...**
T-M **Drôle de vidéo**
TV-5 ***À communiquer***
18h55 TV-5 **Saint-Fulgence, nature**
19h00 CBWFT **À nous deux**
T-M **Les héritiers du rêve**
19h30 TV-5 **Paris lumières**
19h45 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
20h00 CBWFT **Suspect numéro 1**
T-M **Ent'Cadieux**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h55 TV-5 **Visions d'Amérique**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau et TVA sports**
22h10 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
22h15 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h55 CBWFT **La météo**
23h00 CBWFT **La Course destination monde**
23h02 T-M **Fermeture**
23h30 TV-5 **Bas les masques**
0h00 CBWFT **Politique fédérale**
0h10 CBWFT **Fin des émissions**
1h00 TV-5 **Autant savoir**
1h20 TV-5 **RFI**

Mardi 29 novembre

15h58 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La Ribambelle**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Les carnets du bourlingueur**
16h24 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **L'odyssée fantastique**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h56 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **La petite vie**
TV-5 **Téléscope**
19h00 CBWFT **Les contes d'Avonlea**
T-M **Les grands procès II**
19h30 TV-5 **Paris lumières**
19h45 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
20h00 CBWFT **Montréal P.Q.**
T-M **Le match de la vie**
TV-5 **Taratata**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h55 TV-5 **Visions d'Amérique**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h10 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
22h15 TV-5 **Les enfants de la télé**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h55 CBWFT **La météo**
23h00 CBWFT **À tout prix**
23h02 T-M **Fermeture**
23h30 TV-5 **Taratata**
0h00 CBWFT **Découverte**
1h00 TV-5 **Les carnets du bourlingueur**
0h50 CBWFT **En toute liberté**
1h30 TV-5 **RFI**
1h45 CBWFT **Fin des émissions**

Mercredi 30 novembre

15h58 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La Ribambelle**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Évasion**
16h24 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **L'infernale machine du Dr V**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse africaine**
16h56 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **La poule aux oeufs d'or**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Santa Maria**
T-M **Fort Boyard**
TV-5 **Envoyé spécial**
19h00 CBWFT **Sous un ciel variable**
19h30 T-M **À vous de juger**
19h45 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
20h00 CBWFT **Enjeux**
T-M **Chacun son tour**
TV-5 **Leila, née en France**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h55 TV-5 **Visions d'Amérique**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h10 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
22h15 TV-5 **Tête à tête**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h55 CBWFT **La météo**
23h00 CBWFT **Ma maison**
23h06 T-M **Fermeture**
23h15 TV-5 **Leila, née en France**
23h30 CBWFT **Cinéma: Poussière d'ange**
0h45 TV-5 **Tell-quel**
1h10 CBWFT **Fin des émissions**
1h15 TV-5 **RFI**

FILMS

23h30 CBWFT Poussière d'ange
Fr. 1987. Drame policier. Après avoir été abandonné par sa femme, un inspecteur de police décide de partir à sa recherche et rencontre une jeune femme aux allures fantasques mêlée à une double affaire de meurtre.

Jeudi 1er décembre

15h58 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La Ribambelle**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Espace francophone**
16h24 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les nouvelles aventures des intrépides**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse française**
16h56 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **L'Arche de Zoé**
T-M **Beverly Hills 90210**
TV-5 **Mémoires de la conquête**
19h00 CBWFT **Les filles de Caleb**
19h30 T-M **Qui vive!**
TV-5 **Paris lumières**
19h45 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
20h00 CBWFT **Tous pour un**
T-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Splendeurs et misères des courtisanes**
20h30 CBWFT **Fous de la pub**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
TV-5 **En toute liberté**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h55 TV-5 **Visions d'Amérique**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h10 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
22h15 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h55 CBWFT **La météo**
23h00 CBWFT **M'aimes-tu?**
23h02 T-M **Ciné-lune: Aventures d'un soir**
23h30 CBWFT **Cinéma: La Belle Emmerdeuse**
0h00 TV-5 **Viva**
1h00 TV-5 **RFI**
1h02 T-M **Ferneture**
1h25 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

23h02 T-M Aventures d'un soir
Can. 1977. Drame de moeurs. Une femme solitaire ramène dans son appartement un ami de rencontre.

23h30 CBWFT La Belle Emmerdeuse
Fr. 1977. Comédie. Une jeune femme résolue à mettre fin à ses jours fait la connaissance d'un quadragénaire qui s'incruste dans sa vie et boulverse ses plans de suicide.

Vendredi 2 décembre

15h58 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La Ribambelle**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Panorama**
16h24 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse canadienne**
16h56 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Fais-moi peur!**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Gourmandises**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Cinéma du vendredi: Labyrinthe**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Les grands films: Les marmottes**
TV-5 **Thalassa**
19h30 TV-5 **Paris lumières**
20h00 T-M **Star plus**
TV-5 **Bouillon de culture**
20h30 CBWFT **Histoires fantastiques**
T-M **Les ailes de la mode**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h55 TV-5 **Visions d'Amérique**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h15 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **La météo**
23h00 CBWFT **Country centre-ville**
23h05 T-M **Ciné-lune: Les oreilles entre les dents**
23h30 CBWFT **Cinéma: Agatha**
TV-5 **Thalassa**
0h30 TV-5 **Intérieur nuit**
0h35 T-M **Fermeture**
1h05 CBWFT **Fin des émissions**
1h30 TV-5 **RFI**

FILMS

18h00 T-M Labyrinthe
G.-B. 1986. Une adolescente retrouvera son petit frère si elle parvient à traverser en temps voulu le labyrinthe qui mène au château du roi des lutins.

18h30 CBWFT Les marmottes
Fr. 1993. Comédie. Comme chaque année à la veille de Noël, une famille se retrouve pour les vacances dans une station de ski à Chamonix.

23h05 T-M Les oreilles entre les dents
Fr. 1987. Comédie satirique. Un criminologue se voit chargé de résoudre une série de crimes dont les victimes sont retrouvées mortes les oreilles coupées et placées entre les dents.

23h30 CBWFT Agatha
Angl.-Ital.-Jap.-Fr. 1978. Comédie dramatique. En décembre 1926, blessée d'apprendre que son mari veut divorcer, la célèbre auteure de romans policiers Agatha Christie disparaît mystérieusement.

Samedi 3 décembre

7h30 CBWFT **Vazimolo**
T-M **Vision mondiale**
7h31 CBWFT **Les oursons volants**
8h00 CBWFT **Le monde irrésistible de Richard Scarry**
8h20 CBWFT **Looping**
8h30 T-M **Le défilé du Père Noël**
8h45 CBWFT **La petite sirène**
9h10 CBWFT **Vazimolo**
9h45 CBWFT **La bande à Dingo**
10h00 T-M **C'est un abat!**
TV-5 **Le jardin des bêtes**
10h05 CBWFT **Tiny toons**
10h30 CBWFT **Bravo la famille**
11h00 CBWFT **Génies en herbe**
T-M **Ciné-maximum: Le cri de la liberté**
TV-5 **Luna park**
11h30 CBWFT **Vidéoclips**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
12h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
TV-5 **Bouillon de culture**
12h30 CBWFT **Vidéoclips**
13h00 CBWFT **L'univers des sports**
13h30 TV-5 **Décryptages**
14h00 T-M **Magie sur glace Banque Royale**
TV-5 **Magazine olympique**
14h30 TV-5 **Autovision**
14h45 TV-5 **À bon entendeur**
15h00 TV-5 **Reflets**
15h30 CBWFT **Animaux d'Australie**
16h00 CBWFT **La ruée vers l'art**
T-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Génies en herbe**
16h30 T-M **Perfecto**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Rédacteur en chef**
17h20 CBWFT **Raison passion**
17h30 T-M **Docteur Doogie**
TV-5 **Magellan**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **RBO Hebdo**
T-M **Ciné-extra: Les fantômes sont cinglés**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Lance et compte ou La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
TV-5 **Faut pas rêver**
19h30 TV-5 **Clip postal**
20h00 T-M **Magie sur glace Banque Royale**
TV-5 **Perdu de vue**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Le soir 3**
22h10 CBWFT **Comment ça va?**
22h25 TV-5 **Visions d'Amérique**
22h40 CBWFT **Montagne**
22h45 TV-5 **Faut pas rêver**
22h56 T-M **Ciné-lune: Opération nightbreaker**
23h10 CBWFT **Télé-sélection: L'incroyable défi**
23h45 TV-5 **Perdu de vue**
0h56 T-M **Fermeture**
1h15 TV-5 **Décryptages**
1h30 CBWFT **Fin des émissions**
1h45 TV-5 **RFI**

FILMS

11h00 T-M Le cri de la liberté
Am. 1987. Drame social. Le directeur d'un quotidien libéral d'Afrique du Sud se lie d'amitié avec un leader noir, ce qui lui vaut d'être surveillé par les autorités.

18h00 T-M Les fantômes sont cinglés
G.-B. 1988. Comédie fantaisiste. Dans l'espoir d'appâter des clients, un châtelain annonce que sa vieille résidence qu'il a transformée en hôtel est hantée.

22h56 T-M Opération nightbreaker
Am. 1989. Drame social. Alors qu'il s'apprête à recevoir un prix honorifique, un neurologue se culpabilise d'avoir participé à de novices recherches sur le nucléaire.

23h10 CBWFT L'incroyable défi
É.-U. 1988. Drame. Une des meilleures écoles secondaires américaines fait face à de graves problèmes de drogue et de violence. Les autorités espèrent que le nouveau directeur saura rétablir l'ordre.

Dimanche 4 décembre

7h30 CBWFT **Vazimolo**
7h31 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**
7h50 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
8h00 T-M **Vision mondiale**
8h20 CBWFT **Le Noël de Madeline**
8h40 CBWFT **Doug**
8h55 CBWFT **Vazimolo**
9h00 T-M **Les ailes de la mode**
9h15 CBWFT **Manigances**
9h30 T-M **Bon appétit**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur**
Messe célébrée à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal par Son Éminence le Cardinal Jean-Claude Turcotte, archevèque.
T-M **Complètement marteau**
TV-5 **Planète musique**
10h30 T-M **Finances**
10h55 TV-5 **Planète musique**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
T-M **La trentaine**
TV-5 **À communiquer**
11h35 TV-5 **Journal télévisé suisse**
11h55 T-M **Football N.F.L. 1994-95**
12h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Ah! Quels titres**
12h05 CBWFT **La semaine verte**
13h00 CBWFT **Horizons**
TV-5 **Faut pas rêver**
14h00 CBWFT **Faites vos gammes**
TV-5 **On aura tout vu!**
14h30 TV-5 **Le monde est à vous**
15h00 CBWFT **Sous la couverture**
15h30 T-M **Sport magazine**
16h00 CBWFT **La course destination monde**
T-M **Automag plus**
TV-5 **30 millions d'amis**
16h30 T-M **Vins et fromages**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
17h00 CBWFT **Second regard**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 CBWFT **Ce soir magazine**
T-M **J.E.**
17h45 TV-5 **Visions d'Amérique**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h30 T-M **Le cinéma néon: Faux frères**
TV-5 **7 sur 7**
19h00 CBWFT **Surprise sur prise**
19h30 TV-5 **Paris lumières**
19h45 TV-5 **3000 scénarios contre un virus**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Requiem pour elles**
TV-5 **Ah! Quels titres**
20h30 T-M **La vie des gens riches et célèbres**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Dossier**
T-M **L'événement**
TV-5 **On aura tout vu!**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h55 TV-5 **Visions d'Amérique**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h15 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h20 CBWFT **Scully rencontre**
22h45 T-M **Complètement marteau**
22h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h15 CBWFT **En toute liberté**
T-M **Finances**
23h30 TV-5 **L'heure de vérité**
23h45 CBWFT **Ciné-club: La belle noiseuse**
T-M **Vision mondiale**
0h30 TV-5 **7 sur 7**
0h45 T-M **Fermeture**
1h20 CBWFT **Fin des émissions**
1h30 TV-5 **RFI**

FILMS

18h30 T-M Faux frères
Am. 1991. Drame de moeurs. L'amitié de deux étudiants en droit qui partagent la même chambre sur le campus universitaire.

23h45 CBWFT La belle noiseuse
Fr. 1991. Drame. À la demande d'un vieil ami, un peintre termine une oeuvre commencée dix ans plus tôt. (1re de 2)

Le ministre Jim Downey sera l'orateur invité

«Le bilinguisme n'a pas été promu assez agressivement»

«Le bilinguisme est un aspect très positif de notre développement économique comme province, et c'est un aspect qui n'a pas encore été exploité à sa juste mesure.»

Le ministre Jim Downey entend faire ce message aux 300 participants du Forum de développement économique du 3 décembre prochain, qui se déroulera au Collège universitaire de Saint-Boniface sous l'égide de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM).

Le but du Forum est d'aider les dix municipalités membres à faire le virage économique en prenant elles-mêmes des responsabilités face au développement dans les milieux ruraux. Le Forum sera aussi une occasion de concerter les efforts dans les régions.

Jim Downey croit que la Province bénéficie grandement de la présence de la communauté francophone. «Il y a de la compétition entre les différentes communautés, localement et globalement. Ce que nous allons dire dans nos tournées commerciales au Québec et en France, c'est qu'il y a d'autres régions où on parle le français. C'est un atout qui va nous rapporter énormément ("tremendously").

«Par exemple, j'arrive du Japon d'une rencontre mondiale des ministres du Tourisme où j'ai appris que, par l'an 2005, il y aura deux millions de touristes japonais au Canada.

«On sera donc à la recherche d'opportunités touristiques. Et quand on leur parle du Festival du Voyageur, on a l'avantage de pouvoir ajouter d'autres dimensions culturelles. Il n'y a pas que des ours polaires au Manitoba. Je suis très emballé par ça.»

Quant à sa vision de ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme au niveau local, Jim Downey fait savoir qu'il va informer les participants au Forum de deux situations précises: les centres de télémarketing et le tourisme.

On sait que le Manitoba fait la lutte au Nouveau-Brunswick pour l'obtention de centres d'appels. La Province a mis sur pied un Call Centre Team qui fait des propositions commerciales dans des grandes villes canadiennes et américaines et se positionne comme un compétiteur à la ville de Moncton. (Voir l'entrevue avec John Helston de Développement rural.)

«Les communautés bilingues peuvent être les champions de leur propre développement, somme le ministre, au lieu de laisser faire les autres. On n'est pas assez agressif avec l'atout bilingue.» Les villages francophones peuvent donc se promouvoir comme sites possibles de petits centres d'appels.

«Au niveau touristique, il y a un potentiel énorme de développement. Seulement du Québec, il passe chez nous 600 000 touristes par année! On ne fait pas la promotion des communautés francophones assez agressivement.»

La conférence du ministre Downey est prévue pour 10 h. Le Salon économique qui se tiendra dans le cadre du Forum sera inauguré officiellement par le premier ministre Gary Filmon à 12 h 15.

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Jean-Pierre Dubé

En annonçant un changement de statue au Palais législatif en 1992, le ministre Downey (à gauche) en compagnie du président des Métis de l'époque, Yvon Dumont, ne se doutait sans doute pas que la statue de Riel de Lemay pouvait devenir une attraction touristique à Saint-Boniface. La statue doit en effet être installée devant le CUSB.

Les municipalités bilingues en chiffres

	Nombre d'habitants (% de francophones)	Nombre d'employeurs	Nombre d'employés (% de bilingues)	Premier employeur (nombre d'employés)
M. R. de De Salaberry	**2 985** (54,6 %)	**99**	**562,4** (67,6 %)	**Providence College Theological Seminary** (60)
Saint-Pierre-Jolys	**907** (71,1 %)	**88**	**377** (85 %)	**Hôpital** (44)
Saint-Jean-Baptiste	**625** (75 %)	**46**	**182** (82 %)	**Écoles** (41)
Saint-Joseph	**60** (90 %)	**15**	**47** (91,5 %)	**Parent Seed** (20)
Letellier	**185** (58,2 %)	**18**	--------	--------
Notre-Dame-de-Lourdes	**614** (81,4 %)	**61**	**513** (85 %)	**Foyer Notre-Dame** (105)
Saint-Claude	**613** (70,1 %)	**66**	**238** (78,5 %)	**Hôpital** (30) **Foyer pour retraités** (30) **Beatrice Foods** (30)
Saint-Léon	**135** (90 %)	**20**	**59** (98 %)	**Coopérative Saint-Léon** (18)
Village de Sainte-Anne	**1 477** (59,2 %)	**62**	**615** (80,8 %)	**Villa Youville** (131)
Île-des-Chênes	**954** (50 %)	**40**	**253** (61 %)	**Écoles** (69)
Sainte-Agathe	**400** (70 %)	**44**	**151** (79,5 %)	**H. Baudry Construction** (24)
Saint-Adolphe	**1 500** (50 %)	**33**	**183** (48,6 %)	**Saint-Adolphe Nursing Home** (70)
La Broquerie (Village et M. R.)	**M. R.: 2 035** **Village: 550** (90 %)	**39**	**183** (58 %)	**Frantz Motor Inn** (22)

Le gouvernement du Manitoba et son Call Centre Team seront présents au Forum

Le Manitoba à l'heure des communications

La vente de produits et services au téléphone a augmenté d'un taux effarant en dix ans aux États-Unis, passant de 50 à 500 milliards $ entre 1983 et 1994. Au Canada, le rattrapage dans le marketing direct pourrait se faire par des augmentations de 200 % par année, croit-on. Pour le moment, on retrouve le Nouveau-Brunswick et le Manitoba parmi les gros joueurs. Devinez pourquoi!

«Presque toutes les entreprises que nous rencontrons, dans la province comme à l'extérieur, font une partie importante de leurs affaires au Québec et au Nouveau-Brunswick. C'est même le cas de compagnies de Toronto. Elles ont besoin de 25 à 40 % d'employés bilingues. Il y en a même qui vont jusqu'à préférer 100 % de bilingues!»

John Helston est le directeur exécutif du Call Centre Team de la province, mis en place en 1993. Il est responsable de la présidence d'un comité réunissant des promoteurs publics et privés: Winnipeg 2000, Manitoba Telephone System, Industrie, Commerce et Tourisme Manitoba, et le ministère du Développement rural.



photo: Jean-Pierre Dubé

Où trouver les bilingues? John Helston croit qu'une des solutions est de collaborer avec le Collège universitaire de Saint-Boniface pour que les finissants soient mieux préparés aux exigences du marketing direct.

«On est nez à nez avec le Nouveau-Brunswick; mais on est le numéro deux en ce moment. Quand on est au 2e rang, on travaille plus fort!

«Je suis un employé du Développement rural, lance John Helston. On a des dossiers sur 18 communautés qui sont intéressées à un centre d'appel (1). Pour les centres de marketing qui demandent de 25 à 50 postes, c'est certain qu'on peut les accomoder dans un centre rural; les plus gros, ils veulent s'établir à Winnipeg.

«Selon Statistique Canada, il y aurait 107 000 bilingues au Manitoba. Nous, on croit que ce chiffre est valable et qu'il y a quelque 65 000 bilingues dans les environs de Winnipeg.»

Cela veut-il dire que n'importe quel village francophone pourrait accueillir un centre d'appel au cours des prochaines années? John Helston le croit.

«Il y a 3 000 personnes qui travaillent dans les communications en ce moment à Winnipeg (chez AT & T, Faneuil, Integrated Messaging, Air Canada, CP Air, CN, etc.). Les entreprises paient des bonis pour le bilinguisme.

«Il y a des opportunités non seulement à Winnipeg, mais aussi dans des centres comme Saint-Lazare et Sainte-Rose-du-Lac. Au gouvernement, on croit que cette idée du rural peut faire du chemin.

«Les gens aiment les milieux ruraux: il y a une très bonne qualité de vie et le coût de vie est bas. Nous serons au Forum de l'Association des municipalités bilingues; on espère passer du temps à rencontrer les représentants municipaux. Notre mandat comme gouvernement, c'est de réunir les intervenants.»

Le bilinguisme et la qualité de vie ne sont pas les seuls atouts du Manitoba. Il y a aussi l'heure centrale normale, qui permet aux entreprises nationales d'épargner dans les heures de travail supplémentaire.

Présentement, les 20 employés (dont dix à temps plein) du Call Centre Team travaillent sur des cas à Chicago, Toronto, Montréal, Ottawa et même à Vancouver.

«On croit que le Nouveau-Brunswick arrive à un point de saturation, poursuit John Helston. Moncton a environ 25 centres d'appels et ce n'est pas certain qu'on pourra y trouver d'autres bilingues pour des nouveaux projets.»

John Helston ne cache pas se gêne devant le fait que le Call Centre Team du Manitoba n'a pas encore de documentation bilingue. «C'est une de nos faiblesses, on sait qu'il faut régler ça.»

Également, 'équipe ajoutera sous peu du personnel bilingue, fera traduire son Guide pour la mise en place d'un centre d'appel et son Guide pour l'évaluation de l'opportunité d'établir un centre d'appel.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le service à la clientèle est un concept-clé des années 90. Fournis par téléphone, ces services réunis dans un centre d'appel permettent de rejoindre les clients plus facilement, de réduire les coûts et d'augmenter les revenus.

La Broquerie veut offrir des service comme dans les grands centres

Pour grandir, penser grand

La Municipalité de La Broquerie voit ses alentours agrémentés d'une nouvelle bâtisse d'une superficie de 5 200 pi² qui sera terminée d'ici le début du mois de mars 1995. On y retrouvera, entre autres, le bureau municipal et la salle du conseil.

«Il y aura 2 300 pi² en espaces à louer, précise le conseiller Ronald Vielfaure. N'importe qui pourra louer, mais on compte principalement sur des gouvernements et sur des commerçants, car ça permettrait de créer des emplois.

«On croit aussi que les médecins qui viennent à La Broquerie deux fois par semaine et que l'avocat qui vient offrir ses services une fois par semaine vont y installer leur bureau. S'il y a une bonne demande, il y aura possiblement un agrandissement.»

En plus d'être considéré comme le plus grand centre laitier du Manitoba, La Broquerie obtient aussi la cote du développement le plus rapide, et pour cause. Par exemple, Vielfaure, grands éleveurs de porc de la région, sont présentement en train de construire une importante porcherie.

«Ça va sûrement créer d'autres emplois, soutient le secrétaire-trésorier Laurent Tétrault Par ailleurs, nous avons officiellement parlé au ministre de l'Agriculture afin d'obtenir la construction d'un abattoir pour les cochons dans la région. Toutefois, ils n'ont pas encore décidé de l'endroit. On espère que ce sera près de La Broquerie.»

Cette année, la Municipalité espère attirer encore davantage les touristes, surtout durant la saison hivernale. Pour ce faire, le Golf La Vérendrye, en collaboration avec l'Association du ski de fond du Manitoba, entend aménager des pistes de ski de fond sur son terrain. «Tout est là, il faut juste l'utiliser et le promouvoir pour que ce soit attrayant, ajoute Ronald Vielfaure.»

D'autre part, la Municipalité de La Broquerie s'est agrandie cette année. Entre 25 et 30 nouvelles familles, tous des jeunes couples, sont venues s'y installer. La Municipalité a du reste accordé près de 80 permis de construction de maisons et de bâtisses agricoles.

«L'économie est stable, on a un bon comité de citoyens qui a du leadership et qui est clairvoyant, affirme Laurent Tétrault. Les gens sont attirés par nos écoles qui sont très bien aménagées et par les services qu'on retrouve au village. Nos terrains sont également parfaits pour le résidentiel, puis les gens viennent habiter ici parce qu'ils sont près de la ville.»

Par ailleurs, près de 25 représentants de la municipalité de La Broquerie, dont plusieurs commerçants, participeront au Forum économique de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba le 3 décembre prochain.

Nathalie BLAIS

Un forum économique important pour Notre-Dame-de-Lourdes

Comment arrêter l'exode des jeunes?

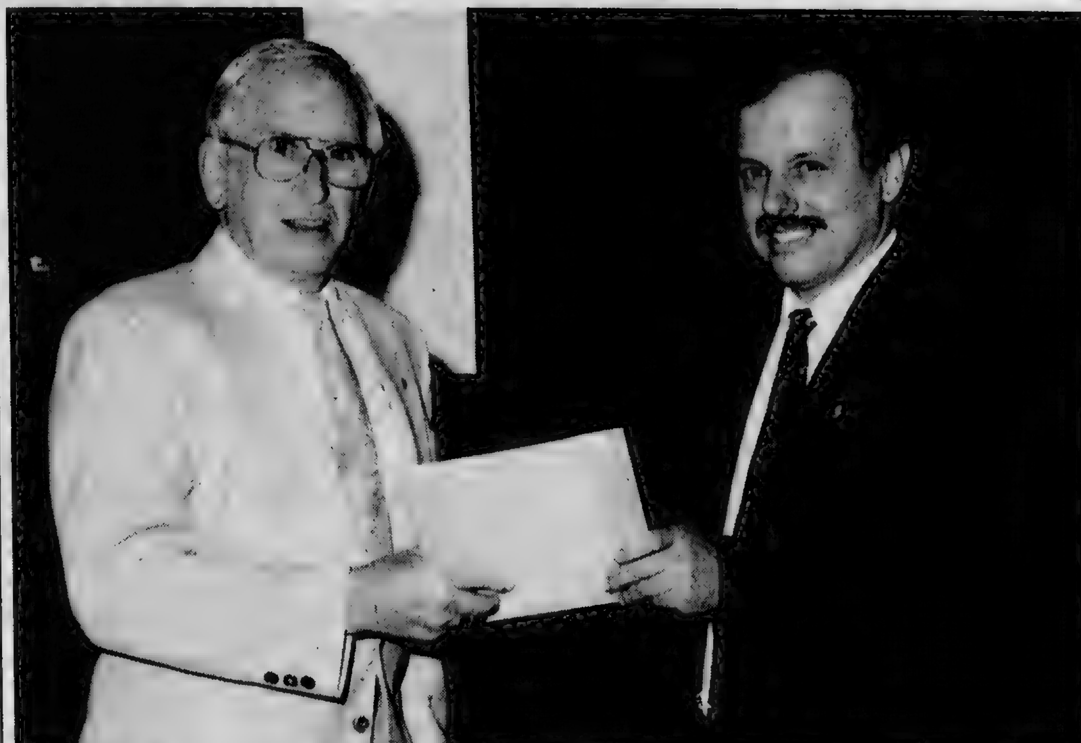


photo: Hubert Pantel

Denis Bibault (à droite), président de l'Association des municipalités bilingues, en compagnie d'Aimé Vielfaure de La Broquerie.

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes souhaite développer son secteur industrie dans les années à venir. «Nous ne possédons, qu'une seule industrie qui fabrique et exporte le métal, ainsi qu'un machiniste. Je crois qu'il y a donc un manque à ce niveau là», souligne insiste le conseiller municipal, Denis Bibault.

«Au cours des années passées, nous avons réussi à mettre sur pied de bonnes institutions qui contribuent à faire de notre secteur tertiaire une réussite. Cependant, je crois que nous pourrions maximiser le développement des entreprises du secteur primaire, c'est-à-dire le secteur agricole, en augmentant le plus possible la production locale de denrées afin de réduire les importations».

À partir du Forum économique de l'Association des municipalités bilingues, auquel 25 personnes de Notre-Dame-de-Lourdes participeront,Denis Bibault espère bien qu'il se créera au sein de sa communauté un esprit de confiance collective. Il espère ainsi assurer la durabilité des projets qui seront proposés plus tard dans l'année par un groupe formé lors du forum économique. Ce dernier assurera la mise sur pied d'objectifs économiques, sociaux et culturels spécifiques pour chaque village de la région.

«Pour l'instant, les gens ont peur du développement économique, ils n'ont pas l'esprit d'entreprise. Les nouvelles entreprises qui se sont implantées au cours des dernières années, comme celle du porc, se sont bâties à partir d'individus et sans la participation de la Chambre de commerce.

«On veut changer ça! La viabilité du développement du village dépend du mouvement de sa population, du résultat d'un effort collectif. Il faut se tenir aux niveaux de l'économie et du fonctionnement de l'entreprise. Ça nous prend une force collective!

«Prochainement, avec l'apport du Forum économique et d'un agent de développement économique, qui sera nommé par la Chambre de commerce, j'espère que nous pourrons mettre sur pied des projets viables pour maximiser les atouts de la région et arrêter l'exode des jeunes vers la ville. Bref, il faut se tenir!»

Nathalie BLAIS

Encouragez nos annonceurs!

Sainte-Agathe, futur centre routier?

La longue route du développement

Après avoir surtout misé sur le tourisme ces dernières années (Journée Cheyenne), la communauté de Sainte-Agathe songe maintenant à mettre en valeur ses atouts pour du développement industriel.

Le Comité de développement économique voudrait par exemple développer un parc industriel sur une zone de 140 acres située à l'extérieur du village, entre la route 75 et la ligne de chemin de fer.

Le Comité s'est fixé trois ans pour mettre en oeuvre le projet. Entre autres étapes indispensables, il faut obtenir le rezonage du terrain (ce qui nécessite l'accord de la Municipalité, du District et de la Province). Il faut aussi, bien sûr, obtenir une entente avec les quatre propriétaires.

Albert Dumesnil, président sortant du Comité de développement (le nouveau président est Louis Robert), croit qu'un centre routier régional pourrait voir le jour sur le futur parc industriel. Il s'agirait de capter les camions de plus en plus nombreux qui passent sur la route transaméricaine 75 (presque entièrement à quatre voies), et ceux qui transitent par la route 305, récemment pavée, qui relie la 75 à la 59.

«Mon frère, qui travaille aux douanes d'Emerson, m'a fait remarquer que le trafic a beaucoup augmenté ces dix dernières années, spécialement depuis que le poste de douanes est ouvert 24 h sur 24. Et la progression va continuer.»

Quel genre de services ce centre routier pourrait-il offrir? «Par exemple, un entrepôt des douanes ("bonded warehouse"), un centre de distribution, une gare d'arrêt pour les camions et des postes d'essence», énumère Albert Dumesnil.

L'entrepreneur en construction croit aussi que le nouveau système d'eau, qui approvisionne Sainte-Agathe en abondance, pourrait faire fleurir quelques industries. Il pense notamment à l'entreprise de bois de son ami Robert Newman, expropriée récemment pour permettre la construction de la Place Des Meurons, à Saint-Boniface. «Pour ce genre d'entreprise, il faut beaucoup d'eau à cause des systèmes anti-incendies», précise-t-il.

Il croit que Robert Newman, lui-même membre du Comité de développement économique de Sainte-Agathe, serait d'autant plus intéressé à s'installer dans le village que la majorité de ses produits sont expédiés aux États-Unis.

Albert Dumesnil et plusieurs membres du Comité de développement participeront au forum du 3 décembre à Saint-Boniface. «Je me rappelle que dans le temps, chaque place voulait avoir tout pour elle-même. Mais je crois que la mentalité est en train de changer. On essaye de s'entraider l'un l'autre. Et l'Association des municipalités bilingues peut nous aider.»

Laurent GIMENEZ

Saint-Claude veut explorer de nouvelles voies

Des maisons pour les aînés, des activités pour les touristes

Comme dans toute communauté qui se respecte, Saint-Claude a bien des projets en tête. Cependant, contrairement à d'autres petits villages, rien ne presse vraiment. En fait, l'économie, les commerçants et les résidents semblent se porter plutôt bien.

«C'est certain qu'on a quelques projets, mais pour les réaliser, il faut commencer par embaucher un agent de développement économique, confirme Agnès Lacroix, conseillère municipale. C'est prévu pour le début de l'année 1995 et ça représente un gros coût pour le village, puisque la Chambre de commerce est aux prises, depuis un certain temps, avec un ralentissement au niveau des projets.

«L'agent de développement économique aura comme principaux défis la mise sur pied d'un complexe immobilier pour les personnes âgées de 55 ans et plus, semblable à la Place Des Meurons à Saint-Boniface. La personne aura aussi la responsabilité d'étudier une offre pour l'implantation d'une entreprise d'ordinateurs à Saint-Claude qui offrirait des services spécifiques à la population du village.

«De plus, nous souhaitons rénover le terrain de camping qui est laissé à l'abandon depuis quelques années, afin d'attirer plus de personnes à Saint-Claude. Enfin, nous avons pensé à la création d'une activité culturelle pour le 14 juillet, une sorte de festival de la musique française. Bref, le nouvel agent de développement économique aura quelques projets sur la table à son arrivée!»

D'un autre côté, le leader de l'industrie laitière de Saint-Claude, c'est-à-dire l'usine de Beatrice Foods se porte à merveille. Denis Bazin, gérant de l'usine, nous affirme que cette année, il gardera le même nombre d'employés pour la saison hivernale. «Habituellement, nous devons couper pendant l'hiver; on passe de 35 à 30 employés. Cette année, on n'a pas d'autre choix que de garder tout notre monde, puisque la quantité de lait qu'on reçoit est beaucoup plus importante que les années passées. On a donc augmenté la production de beurre et de poudre de lait. Ça va assez bien!»

Avec une situation économique qui semble si positive, on peut se demander ce qui pourrait faire du tort à Saint-Claude ? Eh bien, absolument rien, puisque les principaux employeurs du village, tels Beatrice Foods, l'hôpital, l'école et la caisse populaire sont là pour rester !

Nathalie BLAIS

La Municipalité rurale de Montcalm

Un tournant vers le tourisme?

La Municipalité de Montcalm a presque terminé son plan de développement économique. En décembre, le conseil rencontrera des représentants de Développement rural pour faire approuver le plan et le zonage proposés.

Philippe Sabourin travaille depuis un an comme agent de développement économique pour Saint-Jean-Baptiste, mais «en réalité, je fais beaucoup de travail au niveau de toute la Municipalité.

«Un de mes premiers projets a été l'organisation de Vision Montcalm, une table ronde pour parler des priorités et de l'avenir de la Municipalité. Au début, on allait le faire seulement à Saint-Jean-Baptiste, mais on a embarqué tout le monde en se disant qu'on serait plus fort.»

C'est d'ailleurs un esprit de collaboration qui semble animer les trois villages de Montcalm (Saint-Jean-Baptiste, Letellier et Saint-Joseph). Les trois collectivités veulent travailler ensemble pour développer les atouts touristiques comme le Musée de Saint-Joseph, le camping de Saint-Jean-Baptiste, les pistes de ski de fond, la pêche sur la rivière Rouge, etc.

La coopération dépasse également les frontières de la Municipalité, comme en témoigne l'étude de faisabilité entamée au début novembre concernant une usine de recyclage de pneus. Ce projet de la Corporation de développement de Saint-Jean-Baptiste est financé en partie par la Municipalité et par Triple R Community Futures Development Corporation.

Le préfet Florent Beaudette signale que la Municipalité, vu son isolement dans la vallée de la rivière Rouge, a adopté une attitude de région autant que de municipalité, c'est-à-dire qu'elle recherche les partenariats permettant le développement.

«Il y a un esprit de coopération pour le bien de la région. Par exemple, nous avons proposé l'ouest de la rivière Rouge, avec l'aide des gens de cette région, comme site possible pour une grande porcherie.»

Le village de Saint-Jean-Baptiste accorde une certaine importance au développement économique depuis plus de 20 ans, si on considère que la Corporation de développement date de 1972. Montcalm lui verse un pourcentage de ses taxes foncières (environ 4 000 $ par année).

Mais le développement se fait attendre. Depuis quelques années, le grand dossier est l'usine de déchets dangereux, qui n'a pas encore débloqué. «Aucune entreprise d'envergure ne s'est installée dans Montcalm, remarque Florent Beaudette. Au contraire, on a perdu du terrain côté services: on n'a plus de garage à Saint-Jean-Baptiste (trois auparavant) et on a perdu quelques magasins dans la Municipalité.

«Montcalm agit en fonction des opportunités qui se présentent. La Municipalité peut faire des grands plans, mais ce n'est pas nous qui allons faire le développement économique: ce sont les entrepreneurs intéressés. On encourage la diversification.»

Karine BEAUDETTE

On innove, on rénove et on fête

Saint-Léon se refait une beauté

Un vent de changement et de bonne fortune a balayé le petit village de Saint-Léon en 1993-1994. On a décidé de changer les égouts, on a réparé le clocher de l'église pour son 100e anniversaire et, comble du succès, la Coop a battu son propre record de ventes, en plus de faire des profits considérables.

C'est au printemps dernier que Saint-Léon élaborait un important projet de restauration de ses égouts au coût de 385 000 $, permettant d'améliorer la qualité de l'eau et de l'environnement. Sans perdre de temps, les ouvriers ont commencé les travaux au cours des derniers mois, mais la majeure partie du travail se poursuivra au printemps 1995.

«Ç'est une firme d'ingénieurs et de consultants de Winnipeg qui a fait l'évaluation des travaux et qui les exécute, confirme Raynald Labossière. Le village a eu une subvention de 255 000 $ grâce au Programme d'infrastructure des gouvernements fédéral et provincial, ce qui veut dire que Saint-Léon débourse 130 000 $.»

En tant qu'ancien directeur général de la Coop Raynald Labossière se tient toujours à l'affût de ce qui s'y passe. «En 1993, la Coop a eu sa plus grosse année. On a fait plus de 15 000 000 $ de ventes avec un surplus de 1,2 million $.

«La Coop offre un bon service, elle est très compétitive au niveau des prix de ses produits et qu'elle est dirigée par des gens qui connaissent bien le marketing et la finance. Les huit autres succursales, qui opèrent dans d'autres centres, ont également augmenté considérablement leurs ventes.» Et si on demande à l'ancien directeur ce qu'il prévoit pour l'année 1994 ? «Je crois qu'elle sera aussi bonne que l'année 1993 !»

Cette année à Saint-Léon, le jour de Noël plus précisément, les villageois fêteront le centenaire de leur église. Pour cette occasion, on a réparé le clocher, afin qu'il soit en bon état de fonctionnement pour le grand jour. C'est l'archevêque de Saint-Boniface Antoine Hacault, qui célébrera la messe le soir de Noël. Il prend donc la relève de Mgr Wilfrid Jubinville, qui célébra la première messe à l'église de Saint-Léon, le 25 décembre 1894.

Le Conseil du village espère aussi envoyer une dizaine de personnes au Forum économique de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba le 3 décembre prochain. On veut recevoir des propositions et prendre des décisions.

Nathalie BLAIS

Malgré le manque d'organisation dans De Salaberry

On rêve aux Manitoba Games de 2008!

A en juger d'après le nombre d'organismes en charge du développement économique dans la région de la municipalité de De Salaberry – chambres de commerce à Saint-Pierre et à Saint-Malo, comités de développement économique à Saint-Pierre et à Saint-Malo et Eastman Development Corporation –, on pourrait s'imaginer qu'il se passe bien des choses.

Pourtant, le développement économique se fait lentement et de façon désordonnée, selon Daniel Faucher, président de la Chambre de commerce de Saint-Malo. «La municipalité dit qu'elle appuie le développement économique, mais on attend. Dans les municipalités avoisinantes, il y a des argents alloués directement au développement.

«Le bénévolat fonctionne jusqu'à un certain point, mais on aurait besoin d'une personne, au moins à temps partiel, pour s'occuper du dossier. C'est vraiment nécessaire pour la survie des communautés. À cause d'un manque d'organisation, l'essor ne se fait pas dans les villages francophones.»

Daniel Faucher dénonce aussi le fait qu'il n'existe pas de plan de zonage. «Il n'y a pas de plan qui précise quelles régions sont réservées pour quel genre d'industrie. Les deux industries principales dans De Salaberry, c'est l'agriculture et le tourisme.

«Pour le développement, il faut s'appuyer sur nos forces, mais il faut développer de façon rationnelle. Bravo si on peut bâtir une industrie du porc; mais si, par exemple, l'industrie du tourisme en souffre, on atteindra la moitié du potentiel.»



La centre du commerce et de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys.

Les communautés de Saint-Malo, Saint-Pierre, Dufrost et Otterburne devront aussi travailler ensemble pour réussir à attirer les Manitoba Games en 2008. «C'est un projet à long terme, signale Louis Courcelles, un des représentants du Sud pour la Eastman Sports Development Corporation. C'est un rêve qui est réalisable, avec la participation de toute la région.»

L'idée vient du Comité de développement de Saint-Pierre-Jolys, mais «c'est un trop gros projet pour le Village tout seul. Il faudrait que la Municipalité de De Salaberry et les autres collectivités autour s'impliquent. L'idée, c'est que tout développement dans la région se fasse avec un but, comme les Manitoba Games.» Le projet d'envergure demanderait l'aide de 2 500 bénévoles et aurait des retombées économiques importantes.

Par ailleurs, Réal Curé, président du Comité de développement de Saint-Pierre-Jolys, affirme que «si les municipalités veulent se développer, il doit y avoir un leadership de la part de l'Association des municipalités bilingues; il faudra qu'il y ait des personnes à l'écoute des communautés.»

Karine BEAUDETTE

Un groupe de résidents étudie le projet

Un parc industriel à Saint-Pierre-Jolys

Le Conseil municipal de Saint-Pierre-Jolys désire mettre en oeuvre son plan de développement au début de l'hiver 1995. «On veut s'assurer qu'on a un bon produit à vendre avant d'inviter les gens à venir nous rendre visite. On ne veut pas qu'ils viennent pour rien, précise Matt Lussier, maire du village.

«Présentement, à Saint-Pierre-Jolys, on mise beaucoup sur le développement de projets au niveau de cinq secteurs: le parc industriel, les entreprises locales, le tourisme, la santé ainsi que les sports et loisirs.

«Le village veut engager un professionnel pour chacun de ces secteurs afin d'obtenir une expertise sur la viabilité des projets qui les concernent. Chaque expert aura son propre budget, ce qui lui permettra d'établir des plans et de nous conseiller ce qu'il y a de mieux à faire, d'ajouter M. Lussier.»

Pour l'instant, Matt Lussier précise que l'attention du conseil est tournée vers un groupe de personnes qui étudient, à sa demande, la possibilité de construire un parc industriel à Saint-Pierre-Jolys.

«Ce projet est très important pour nous puisque sa réalisation signifierait une création d'emplois majeure pour la région.» On se souviendra qu'en 1992, le gouvernement du Manitoba avait accordé une subvention de 4 500 $ à la table ronde de Saint-Pierre-Jolys afin d'assurer l'évaluation de l'avenir économique, environnemental et social de la région.

Le maire affirme que Saint-Pierre-Jolys étudie sérieusement la possibilité de fournir quelques régions du Manitoba en sirop d'érable. Les producteurs locaux sont déjà connus au Manitoba grâce à leur participation au Festival du Voyageur, au cours duquel la population peut déguster les produits de l'érable. «Par contre, pour fournir, il faudrait augmenter la production. Nous ne sommes pas encore sûrs que cela peut se faire.»

Le village pense aussi à des plans concernant les entreprises locales déjà établies et celles qui pourraient naître. Et on compte, bien entendu, mettre en branle l'agrandissement du Centre médico-social De Salaberry, qui était prévu pour l'automne 1992.

Les sportifs et les amoureux de la nature, qui profitent déjà de terrains de balle, d'un centre sportif avec glace artificielle pour le patin et le curling, et qui ont accès au parc provincial de Saint-Malo et au terrain de golf Rivière-aux-Rats, seront curieux de connaître ce que leur réserve les projets du village dans ce domaine. «Bref, notre but c'est que les gens viennent à Saint-Pierre-Jolys parce qu'il y a quelque chose d'intéressant à faire et à visiter conclut Matt Lussier. On aimerait qu'ils repartent en se disant qu'ils n'ont pas fait le voyage pour rien!»

Nathalie BLAIS

Pour augmenter son développement résidentiel et économique

Île-des-Chênes songe toujours à l'indépendance

Pris en étau entre deux municipalités (Ritchot et Taché), la Transcanada Pipeline, et une route qualifiée par les résidents eux-mêmes de «suicidaire» (la 59), Île-des-Chênes ne possède pas les mêmes avantages naturels que son voisin Saint-Adolphe.

Le village a aussi pâti des troubles qui ont agité le conseil municipal de Ritchot ces dernières années. Avant 1993, certains conseillers étaient littéralement à couteaux tirés. Et en 1994, le conseiller Raymond Dumaine a été paralysé par une procédure judiciaire qui a abouti à sa destitution pour cause de conflit d'intérêt.

Pour toutes ces raisons, Île-des-Chênes n'a guère pu tirer profit du fameux Programme fédéral d'infrastructures. La part du lion (400 000 $) est allée à Saint-Adolphe, qui préparait habilement son coup depuis plusieurs années.

Ces frustrations semblent remettre à la mode le vieux thème de l'incorporation du village. «C'est une de nos priorités, affirme Jean Gaudry, président de la Chambre de commerce. Ça nous donnerait plus de marge de manoeuvre pour développer le village et attirer de nouveaux résidents.»

L'agent d'assurances souligne qu'Île-des-Chênes possède déjà les conditions requises par la loi pour devenir un village indépendant (il faut un minimum de résidents et de revenus fonciers). Il reste à franchir l'étape du référendum populaire, qui s'était révélé négatif lors de la dernière tentative il y a quelques années.

«Ç'avait été mal présenté à l'époque, estime Jean Gaudry. Je crois que les gens seront d'accord avec l'incorporation s'ils comprennent que c'est pour le bénéfice de toute la communauté.» La Chambre de commerce, qui a formé un comité sur l'incorporation, n'exclut pas d'organiser un référendum dès le printemps prochain.

Cette idée séduit beaucoup Jérôme Brûlé, qui, avec ses collègues Chevaliers de Colomb, espère pouvoir construire bientôt un complexe de 24 appartements pour personnes âgées sur un terrain municipal situé derrière l'église.

«Ça nous permettait de garder nos couples retirés dans le village et de libérer des maisons pour des nouveaux résidents. Dès qu'une maison se libère, elle est achetée immédiatement», affirme-t-il.

Le complexe serait du même type que celui de la Place Des Meurons, à Saint-Boniface: les locataires, âgés d'au moins 55 ans, devraient payer comptant environ 30 % de la valeur de leur appartement (système de baux viagers).

Jérôme Brûlé croit que dans le meilleur des cas, la construction pourrait commencer en septembre prochain. Mais il reste beaucoup d'étapes à franchir d'ici là. Il faut notamment demander à la Municipalité de modifier le zonage, convaincre les voisins que le projet ne leur nuira pas, et trouver le financement (au moins 1,5 million $).

Comme Jean Gaudry, Jérôme Brûlé est persuadé que l'incorporation serait très bénéfique pourIle-des-Chênes. Elle permettrait notamment de négocier plus activement avec les quatre propriétaires des terrains que l'on pourrait développer en lots résidentiels.

«Pour l'instant, les propriétaires ne se grouillent pas parce que c'est trop dispendieux pour eux de développer des lots. Je suis sûr qu'on pourrait attirer des nouveaux résidents. On est situé encore plus près de Winnipeg que Saint-Adolphe. On a des services: épicerie, quincaillerie, une école française maternelle à 12. Il ne nous manque plus qu'un nouveau chemin.»

Laurent GIMENEZ

Le développement résidentiel de Saint-Adolphe dans l'attente

À quand les nouveaux lots?

Le village de Saint-Adolphe a vraiment tout pour séduire un futur propriétaire: il est situé à quelques minutes seulement de Winnipeg, il est accessible par deux belles routes (la 210, très «panoramique», et la 75); les rues sont belles, les services nombreux et l'eau, quoique provenant de puits, d'un goût assez agréable. Seul problème: il n'y a pratiquement pas de maisons disponibles!

Il y a quelques années, la Municipalité de Ritchot a pourtant construit une digue précisément dans le but d'accroître le développement résidentiel. Mais les conseillers et les quatre propriétaires des terrains concernés (une soixantaine d'acres situés au nord du village) n'ont jamais réussi à se mettre d'accord.

La Municipalité exige deux choses: le remboursement par les propriétaires des coûts de construction de la digue (environ 165 000 $); et la prise en charge totale, par les mêmes propriétaires, des 200 000 $ nécessaires à la mise en oeuvre de l'entente conclue récemment dans le cadre du Programme fédéral d'infrastructures.

«On est d'accord! On est prêt à payer toute l'affaire, affirme Paul Gagnon, un des quatre propriétaires» (1). Alors pourquoi n'a-t-on pas encore commencé? Paul Gagnon met en cause les difficultés de communication avec le conseil de Ritchot, paralysé avant 1993 par la mésentente entre les conseillers, puis, ces derniers mois, par une affaire de conflit d'intérêt impliquant l'ancien conseiller d'Île-des-Chênes, Raymond Dumaine.

Le préfet de Ritchot, Cyrille Durand, ne dissimule pas la responsabilité de son conseil dans cette affaire. «Il y a quelque temps, le conseil avait dit très clairement aux propriétaires: voilà ce qu'on attend de vous. Et puis il a changé d'attitude en demandant aux propriétaires de nous faire des propositions. Ça a remis en cause tout le travail accompli jusqu'alors.»

Un accord entre les propriétaires et la Municipalité est d'autant plus urgent qu'après le 30 avril 1995, l'entente concernant le Programme d'infrastructures deviendra caduque. Les 400 000 $ promis par le fédéral et la province disparaîtraient donc dans la nature, ou seraient consacrés à d'autres projets (le comité de l'aréna d'Île-des-Chênes, par exemple, ne répugnerait sûrement pas à recevoir une partie de ces subsides).

Mais Paul Gagnon reste confiant. Il compte notamment sur les trois réunions que le conseil a promis d'organiser avec les propriétaires en décembre.

«En créant 200 lots dans le village, on augmenterait l'évaluation foncière de quatre millions $, affirme-t-il. Et si tu bâtis 200 maisons, l'évaluation foncière augmente de 46 millions $. La Municipalité toucherait donc 528 000 $ de taxes par an avec ce projet.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les autres propriétaires sont: Frank Cvitkovitch (L&A St. Adolphe Development Ltd), Ron Pereira et la famille de Lucille Perron.

Développement économique à Sainte-Anne-des-Chênes

De l'école au clergé, tout le monde participe

Depuis la remise sur pied de la Chambre de commerce en octobre 1993, la Municipalité de Saint-Anne-des-Chênes se reprend en main en impliquant tout son monde. «On veut devenir plus proactifs que réactifs.»

Norman Dupas, président de la Chambre de commerce, raconte comment lui et quatre autres personnes se sont intéressés, en mai 1993, à faire revivre la place. «On a repris la Chambre de commerce qui était dormante depuis un bon bout de temps et


Norman Dupas: 80 personnes.

on a commencé à faire des démarches. On a créé une table ronde presque en même temps avec le support financier du Bureau de développement économique provincial et avec l'aide du Réseau d'agents de développement communautaire de la SFM.»

La nouvelle table ronde de Sainte-Anne innovait avec ceci de particulier : tout le monde y est impliqué, qu'il s'agisse de groupes, d'organismes ou d'individus. «Tous les secteurs y sont représentés, allant de l'école au clergé. D'ailleurs, 80 personnes ont participé à la première réunion de la table ronde, affirme Norman Dupas. À la fin, tout le monde était d'accord pour développer une vision d'avenir à Sainte-Anne parce qu'il n'y avait rien à ce niveau-là. Ce fut un exercice incroyable !

«A la deuxième réunion, il y avait 60 personnes. La question s'est alors posée: Qu'est ce que vous voulez voir ? On s'est fixé 47 priorités incluant plusieurs secteurs. Premièrement, assurer les services de santé, qui représentent le plus gros employeur du village (200 personnes y travaillent).

«Par la suite, faire la promotion de Sainte-Anne auprès de la population du Manitoba en élaborant une campagne d'image et un slogan, mettre sur pied une campagne de promotion des commerces locaux, informer sur les commerces et services locaux, attirer les industries légères, promouvoir le Vieux chemin de Dawson auprès des touristes, etc. Bref, il en a 40 autres comme ça.»

Les personnes impliquées n'ont pas perdu de temps et ont déjà débuté l'installation d'une enseigne de bienvenue de 12 par 14 pieds à l'entrée du village. On élabore également un dépliant promotionnel en quatre couleurs incluant une oeuvre représentant le village de Sainte-Anne réalisée par un artiste local. On a de plus préparé un annuaire téléphonique pour les commerces de la région et on compte prochainement refaire et mettre à jour les dépliants du Welcome Wagon.

«Quand on a commencé en 1993, on était cinq membre à la Chambre de commerce, précise Norman Dupas. Présentement, 61 membres en font partie et on en veut entre 80 et 100.

«On a aussi divisé la Chambre de commerce en cinq comités: le comité de développement économique s'occupe actuellement d'une réunion régionale, impliquant les villages des alentours, pour engager un agent de développement économique. Le comité de marketing et de promotion se consacre à tout ce qui a trait à la promotion du village auprès de la population manitobaine. Le comité de tourisme s'occupe des projets touristiques au niveau de la municipalité rurale et du village. Et puis il y a le comité de récréologie qui veut se trouver prochainement un directeur de loisir.

«On a beaucoup fait pour entrer dans l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, dont on fait partie depuis seulement un an. Cependant, il y avait toujours quelque chose qui ne concordait pas. On a finalement réussit à se mettre à l'heure.

«Tout est bilingue à Sainte-Anne, les commerces et le personnel, et on n'a pas l'intention de changer ça. On n'est pas interessé à vivre dans une seule langue, parce qu'on veut prendre en considération les caractéristiques de la région, donc la culture des deux langues.»

Nathalie BLAIS

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province à partir du 25 novembre

RENCONTRE

Le 29 novembre 1994 à 20 h
5e anniversaire de Nouveau Départ (Alateen, Al-Anon)
Conférencier : membre Al-Anon
601, rue Aulneau (4e étage)

ÉDUCATION

Le 1er décembre 1994
Comment choisir un ordinateur
avec Louis Dornez
CUSB
Info: 233–0210

Ici et ailleurs

Internet à l'école

Winnipeg - Les écoles rurales et urbaines du Manitoba pourront se brancher à l'Internet (le réseau des réseaux d'ordinateurs au monde), grâce à un récent accord entre le ministère de l'Éducation et l'Université du Manitoba.

Le coeur payant

Winnipeg - Un chercheur de renommée internationale, affilié au Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface et à l'Université du Manitoba, le docteur Ian Dixon, recevra une subvention de 256 800 $ de la firme suédoise Astra Pharma pour une étude sur l'insuffisance cardiaque.

Parlons prébudget

Winnipeg - Pour la deuxième année de suite, le gouvernement provincial cherchera à connaître l'avis de la population du Manitoba sur les questions complexes relatives aux finances publiques en tenant une série de consultations prébudgétaires. Les prochaines consultations auront lieu le 28 novembre à Winkler et le 12 décembre à Winnipeg.

Quatre fois plus!

Ottawa - Les travailleurs saisonniers au Canada reçoivent jusqu'à quatre fois plus d'assurance-chômage qu'ils ne contribuent au programme fédéral. Ces travailleurs, qui constituent 40 % des prestataires, seront parmi les plus durement frappés par la réforme Axworthy. On peut lire dans un document officiel que «l'assurance-chômage soutient peut-être des industries instables et saisonnières en finançant les licenciements». (APF)



SPORT

500 joueurs de volley-ball réunis à Saint-Boniface

Des équipes de la DSFM se découvrent

La saison de volley-ball s'est terminée en beauté pour les équipes de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). En effet, le 17 novembre dernier, 44 équipes provenant de 15 écoles différentes se sont donné rendez-vous à Saint-Boniface pour la compétition divisionnaire.

Cette année, les équipes de la 7e, 8e et 9e années ne faisaient partie d'aucune ligue divisionnaire. Ce tournoi a donc été le point culminant de la saison. Cette formule est différente des années précedentes, selon Carole Fréchette et Denise McLaren, deux entraîneures de l'équipe du Collège Louis-Riel.

«Auparavant, les équipes se rencontraient plus souvent parce qu'elles jouaient dans une même ligue., précise Denise McLaren. Cette année, plusieurs équipes participantes nous étaient inconnues; donc, on ne savait pas trop à quoi s'attendre.

«Par contre, cela nous a permis de pratiquer davantage et l'amélioration de nos joueuses a été remarquable. Edgar Fouillard, professeur d'éducation physique au Collège, s'est occupé de nous trouver des adversaires pour nos parties hors concours.»

Pour les représentants de l'école Gabrielle-Roy qui faisaient partie de la Division Seine l'an dernier, cette formule dans la nouvelle division leur a permis de rencontrer de nouvelles équipes.

Selon Guylaine Nault, professeure d'éducation physique à Gabrielle-Roy, la compétition dans la nouvelle division sera plus intéressante. «Au lieu de se retrouver à la compétition divisionnaire avec les mêmes trois équipes de la ligue, on aura maintenant la chance de mesurer nos équipes contre des nouvelles. C'est un aspect très motivant pour les athlètes.»


photo: Karine Beaudette

L'école Lavallée a été la grande gagnante du tournoi.

Jacqueline VanDenBosch, entraineure de l'équipe de Saint-Jean-Baptiste, abonde dans le même sens. «On avait une opposition pas mal forte dans la Rouge l'an dernier; mais cette année, c'est encore plus diversifié.»

Les quelques 500 athlètes réunis pour la journée ont sûrement apprécié le fait que cette année, tout s'est déroulé en français. «Avant on parlait aux joueurs en français et on s'adressait aux arbitres en anglais. Maintenant, on n'a plus qu'une langue à parler», explique Carole Fréchette.

Pour Robert Stanners, coordonnateur des sports à la DSFM, ce premier tournoi a été un franc succès. «On a eu une bonne participation et le calibre était aussi à la hauteur. La saison est terminée pour les 7e mais les 8e et 9e pourront se mesurer aux autres divisions.»

Du 28 novembre au 3 décembre, les équipes de l'école Lavallée et Lacerte représenteront la DSFM au tournoi de Maples et Ken Seaford. (1)

Les autres résultats de la journée se lisent comme suit:

7e garçons:	Collège Louis-Riel
7e filles:	Collège Louis-Riel
8e garçons:	École Lavallée
8e filles:	École Lacerte
9e garçons:	École Lavallée
9e filles:	École Lavallée

Danielle PARENT

(1) Ces deux écoles accueilleront les équipes de la 8e et 9e provenant de huit divisions scolaires différentes.

L'équipe féminine de basketball Wesmen a gagné 87 parties

«Une joute à la fois!»

L'équipe de basketball University of Winnipeg Wesmen Women's est dangereusement près de battre le record nord-américain du plus grand nombre de joutes gagnées sans interruption. «On prend ça une joute à la fois!», remarque Lynette Lafrenière, une des 14 membres de l'équipe.

Le record actuel de 88 joutes a été établi par l'Université de Los Angeles entre 1971 à 1974. De son côté, Wesmen y travaille depuis octobre 1992. La joute du vendredi 25 novembre contre l'Université du Manitoba permettra à Wesmen d'égaler le record, et le vendredi suivant, de le dépasser.

Lynette Lafrenière, 18 ans, en est à sa première année avec l'équipe. «Notre entraîneur nous dit toujours que les seules personnes qui peuvent nous battre, c'est nous-mêmes. Et c'est vrai. Il ne faut pas se mettre dans l'idée qu'on est les meilleures et qu'on n'a plus besoin de faire l'effort.


Archives La Liberté

Lynette Lafrenière: «On gagne en moyenne par 20 à 50 points.»

«Ce n'est pas gagner qui compte; c'est de bien jouer. Même si on gagne par 30 points, si on ne joue pas bien, l'entraîneur va nous crier après.»

Comment explique-t-elle le succès de l'équipe? «C'est une combinaison de plusieurs facteurs, je pense. On travaille fort (entraînement tous les jours).

«On a une très bonne relation à l'intérieur de l'équipe, sur le terrain et socialement. Et aussi, on a d'excellentes joueuses, comme Andrea Hutchins, Pam Flick et Sandra Carroll, qui a été nommée meilleure joueuse du Canada en 1993-1994.»

K.B.

Recyclez ce journal!

CKSB organise un radiothon avec plusieurs paroisses franco-manitobaines le dimanche 4 décembre de 9 h à 13 h. L'objectif est de recueillir de la nourriture et de l'argent pour les démunis.

Le 4 décembre de 9 h à 13 h

Le radiothon interparoissial de CKSB

Le radiothon sera animé en direct du sous-sol de la Cathédrale par l'équipe de Radio Réveil: Martine Bordeleau, Jean Fontaine et Suzanne Kennelly. Une initiative semblable avait permis de recueillir environ 2 500 $ dans la paroisse Cathédrale l'année dernière.

Durant les cinq heures d'émission, les auditeurs seront appelés à apporter leurs dons à un endroit précis. Le réalisateur, Daniel Tougas, précise que les dons resteront à l'intérieur de chaque paroisse participante. Sur la quarantaine de paroisses contactées, environ 25 ont manifesté un intérêt.

L.G.

Gens d'ici

Le bras droit du premier ministre

Lizanne Lachance Mann est l'adjointe exécutive du premier ministre du Manitoba dans la circonscription de Tuxedo depuis juin 1994. En autres mots, elle est le bras droit politique pour Gary Filmon.

«Je m'occupe du bureau de circonscription, je réponds aux questions du grand public et je trouve les personnes-ressource. J'assure la liaison entre les différents départements. Je planifie l'itinéraire et les activités du premier ministre, en ce qui concerne la circonscription.

«Je m'occupe des gens dans la circonscription pour les lettres et autres choses administratives. J'accompagne M. Filmon à différentes fonctions pour prendre des photos, et quand il ne peut pas y être, c'est moi qui le représente.»



Lizanne Lachance Mann.

La native d'Elie (Manitoba) a complété une maîtrise en administration publique de l'Université du Manitoba en 1989 avant d'animer une émission à CKND. Depuis 1990, elle a travaillé comme adjointe spéciale pour quatre ministres: Jack Penner, Linda McIntosh, Gerry Ducharme et finalement Gary Filmon.

«J'aime beaucoup travailler avec Gary Filmon. À mon avis, c'est un homme extraordinaire, un leader sans pareil. Je crois que c'est la meilleure personne pour diriger les affaires de la province. Mon travail vise évidemment à le faire réélire au printemps prochain.»

Après avoir gagné sa vie par la chanson pendant une époque (avec sa cousine Gisèle Fredette, entre autres), Lizanne Lachance Mann a laissé le chant pour la politique? «Je continue à chanter, plutôt du classique. Je suis des cours au Manitoba Conservatory pour améliorer ma voix.»

K.B.

Erratum

Le vitrail commémoratif des Soeurs Grises dévoilé le 8 novembre à l'entrée de l'Hôpital général Saint-Boniace est bel et bien une initiative de la Société historique de Saint-Boniface au nom de la communauté franco-manitobaine, contrairement à ce qui a été écrit dans La Liberté du 18 au 24 novembre 1994. Nos excuses.

SOCIÉTÉ

Le docteur Ian Smith de l'Institut du biodiagnostic de Winnipeg

«L'origine de tout mal est moléculaire»

Si vous cherchiez dans un dictionnaire général le mot «biodiagnostic», il est fort probable que nous ne le trouveriez pas. Pourquoi? C'est qu'il s'agit d'une création linguistique plutôt récente décrivant un concept tout aussi récent.



photo: Karine Beaudette

Le docteur Ian Smith avec un scanner à infrarouge. Éventuellement, l'Institut du biodiagnostic aimerait mettre au point un appareil semblable beaucoup plus petit («comme une boite de chocolats») pour les hôpitaux.

«On a créé le mot biodiagnostic pour décrire, entre autres, cette façon de dépister les maladies ou les conditions sans intervention chirurgicale, sans aiguilles, sans prélever de tissus, de sang ou de fluides, explique le directeur de l'Institut du biodiagnostic du Centre national de recherche, le docteur Ian Smith. C'est ce qu'on appelle aussi le diagnostic non effractif.»

Le docteur Smith est un pionnier dans cette science du biodiagnostic. Après avoir complété plusieurs diplômes en chimie physique, en chimie théorique et en biochimie, il a développé l'hypothèse de comprendre la biologie par les molécules, puis d'élargir cette idée pour inclure la médecine par les molécules.

«C'était une idée assez naïve à l'époque, mais il faut marcher avant de courir!» On peut maintenant imaginer la détection des maladies et des conditions alors qu'elles sont au stade des molécules. «Les tissus, les muscles, tout est fait de molécules. L'origine de tout mal est moléculaire.

«Si on a une méthode pour regarder et analyser les molécules, on pourra diagnostiquer plus vite. Plus vite on peut identifier le problème, plus tôt on pourra traiter et guérir.» L'Institut du biodiagnostic utilise plusieurs grandes technologies pour arriver à cette fin.

La spectroscopie est l'étude de l'intéraction du rayonnement et de la matière, c'est-à-dire le même principe de base que la vision (la lumière réfléchie par les objets nous permet de voir). Le spectre de l'énergie passe des rayons X aux ondes radio, en passant par la lumière (seule forme d'énergie qui nous est visible) et les rayons infrarouges.

Grâce à des scanners à infrarouge et à des énormes aimants aux champs magnétiques extrêmement puissants, on peut «photographier» des spécimens animaux ou des sujets vivants. L'Hôpital Saint-Boniface se sert déjà d'un de ces aimants de résonance magnétique, d'une puissance de 1,5 teslas (unité de mesure magnétique).

En guise de comparaison, l'Institut du biodiagnostic utilise un aimant de 3 teslas pour étudier les humains, un de 7 teslas pour les porcs, de 9 teslas pour les rats et de 12 teslas pour les coeurs de porcs (30 000 fois plus puissant que le champ magnétique naturel de la Terre). Il s'agit du seul aimant au monde de cette intensité.

Les données recueillies grâce à l'imagerie par résonance magnétique et par scanner infrarouge sont traitées par ordinateur. Les résultats peuvent servir pour mieux connaître le corps humain ou pour diagnostiquer, mais aussi pour suivre des traitements et vérifier l'efficacité de médicaments. Parmi les conditions explorées: le cancer (du col de l'utérus, entre autres), le rhumatisme, la sclérose en plaques, la maladie d'Alzheimer, etc.

«C'est probablement un des premiers projets interdisciplinaires du genre. La combinaison de chercheurs et de technologies est plus ou moins unique au monde», remarque Ian Smith, qui a travaillé 25 ans à l'Institut pour les sciences biologiques du Centre national de recherches (à Ottawa) avant de revenir à son Winnipeg natal.

En effet, l'Institut du biodiagnostic, situé au 435, rue Ellice, rassemble des spécialistes et des étudiants dans toutes les matières scientifiques: génie, radiologie, chimie, informatique, physique, médecine, etc. Les 125 employés viennent de partout au monde: «Il y a 17 langues parlées quotidiennement à l'Institut, remarque fièrement Ian Smith. C'est très winnipégois!

«Contrairement à bien des recherches où on a "une solution qui cherche un problème", on collabore étroitement avec les médecins pour identifier les problèmes les plus urgents. On développe des appareils et des techniques dans le but de les transférer directement aux hôpitaux. On simule des situations réelles. C'est pourquoi les salles de chirurgie, par exemple, sont très semblables à celles des hôpitaux.»

La recherche de techniques efficaces, rapides et bon marché est le but principal de l'Institut du biodiagnostic, ainsi que celui de stimuler l'économie au Manitoba en créant des postes en haute technologie.

Karine BEAUDETTE

Chronique religieuse

Vulnérable à nos yeux



Marie-Hélène Duval
laïque

Lorsque l'être humain arrive en ce monde, il est tout à fait vulnérable et ne possède rien. Ce tout petit dont les yeux regardent encore ailleurs ne cesse de nous émouvoir. Les parents en prennent bien soin. Ils ont reçu le pouvoir amoureux de lui faciliter le passage dans l'univers de la liberté.

Jamais plus il ne sera aussi heureux que durant ces premiers mois où rien n'a d'importance que l'amour de ses parents. Déjà son nouveau corps lui fait mal et l'embarrasse. Il a faim et il a froid. Il sait déjà, mais il l'oubliera, que l'amour a le pouvoir de transformer tout ça.

Tout est si simple à cet âge là. Il est heureux, il laisse éclater sa joie. Il aime sa maman et l'accueille en souriant. Il est malheureux, il crie, quelqu'un vient. S'il est content, il remercie à sa manière à lui. Et que dire de son pouvoir d'émerveillement... Il sait déjà prier, mais il l'oubliera.

Il oubliera tout ce qui lui vient de Dieu pour le réapprendre librement et devenir amoureux. Quand on est proche du ciel on n'a besoin de rien. Dieu seul suffit avec l'amour de ceux en qui il est présent. Proche de la mort, on se souvient peut-être de ce qu'on a été enfant. Mais on le fait librement.

Entre les deux, on complique tout. Si on est heureux on préfère le cacher tout comme on résiste à dire le mot aimer. Si on est malheureux, on redresse la tête, on fanfaronne un peu. Les autres peuvent nous faire mal, il faut se protéger. On apprend à mentir... La peur va triompher.

La vie c'est difficile, tout est important. On est fier d'obtenir enfin ce que l'on craint ensuite de perdre. On se méfie de tout ce qui se rapproche de soi. La souffrance nous menace et nous fait perdre la tête. S'il fallait que l'on n'ait plus rien... Nous manquons d'amour et nous ne le savons pas.

Lorsque l'être humain s'apprête à quitter ce monde, il est tout à fait vulnérable et ne possède rien. Ce mourant dont les yeux regardent déjà ailleurs n'a plus besoin de rien que l'amour de Dieu dans le coeur de son prochain... qui a reçu ce pouvoir amoureux d'applanir le chemin.

Publi-reportage

Une atmosphère de Réveillon... 365 jours par année!



Les habitué.e.s du Robin Donuts du boulevard Provencher verront un grand changement dans leur train train la semaine prochaine. Ce commerce, situé au même endroit depuis plus de neuf ans (à l'Esplanade Provencher) déménagera au 396, boulevard Provencher, juste de l'autre côté de la rue et de la voie ferrée, à côté de la station-service Turbo.

Venu d'Australie dans les années 1970, le co-propriétaire de l'endroit, Fred Ionn, est boucher de profession. Il a rapidement découvert Saint-Boniface où il a pris commerce et... femme, en la personne de Lorraine André. «J'adore l'atmosphère créée par les francophones qui viennent régulièrement ici pour se détendre, explique Fred. C'est pas croyable! Tout le monde parle à tout le monde. Il y a de la vie 24 heures sur 24! On dirait que c'est le réveillon 365 jours par année: c'est fantastique!»

Alors pourquoi déménager?

«Nous n'avions pas vraiment le choix», explique Fred Ionn.

«Celles et ceux qui connaissent le Robin Donuts original auront plusieurs surprises en voyant le nouvel endroit», poursuit Fred. Et comment!

Le nouveau Robin Donuts aura un centre de service au volant ("drive-thru") servant tous les bons produits frais. C'est une première à Winnipeg.

«Notre cuisine sera plus grande, ce qui nous permettra de diversifier encore plus notre menu», explique Fred.

En plus des traditionnels beignes et muffins, le «nouveau» Robin servira des croissants frais, des bagels avec fromage à la crème, des sous-marins, des viandes fumées, des salades, des soupes, des gâteaux au fromage, des tartes aux fruits, des tartes à la crème, etc. Tout cela fait sur place chaque jour!

«Nous offrirons aussi toute une gamme de cafés, incluant l'espresso et le capuccino et, bien entendu, notre très réputé café Robins», raconte Fred.

Au Robin Donuts du boulevard Provencher, les deux-tiers du personnel parlent français. «À toute heure du jour ou de la nuit, on peut généralement avoir du service en français», conclut Fred. Voilà une dernière bonne raison qui explique pourquoi le Robin Donuts est si populaire.

L'ouverture officielle des nouveaux locaux aura lieu le 29 novembre. Ne la manquez pas!



Nécrologies



Véronique Gaudry
(née Chartrand)
11 octobre 1902 – 16 novembre 1994

Notre chère maman est décédée tout doucement, entourée de sa famille, le 16 novembre 1994 au Centre hospitalier Taché, après une longue maladie. Elle avait habité auparavant à l'Accueil Colombien, 200, rue Masson, et à Saint-Laurent (Manitoba).

L'ont prédécédée Ernest, son époux bien-aimé (le 10 août 1983), ses parents Patrice et Catherine Chartrand, ses frères et ses soeurs: Léon (Eva), Gabriel (Alexandrine), Elizabeth (Yves Abgrall) et Marie (Grégoire Ducharme).

Elle laisse pour chérir son souvenir ses enfants et ses petits-enfants: Roland (Madeleine) de Saint-Laurent et leurs enfants Janine (Jason) et Claude; Greg (Jeannette) de Saint-Laurent et leurs enfants Louella, Lloyd et Andréa; Neil (Léona) de Saint-Boniface et ses enfants Mark (Sue) et Roslyn (Don); Eileen et Tim de Winnipeg et leurs enfants Marcel (Ann), Clint et Shannon (Derwin). Elle laisse aussi sept arrière-petits-enfants, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de Saint-Laurent; Jane (John) Léost de Winnipeg et Anna Gosselin de Saint-Malo; tante Martha Gaudry de Winnipeg; et plusieurs nièces, neveux et cousins.

Véronique a enseigné de 1920 à 1969. Elle a obtenu son diplôme d'institutrice à l'École Normale en 1922. Elle a fait la classe tour à tour à divers endroits au Manitoba: Saint-Ambroise, Saint-Laurent, Cypress River, Marchand, Oak Point, Lake Francis et Lorette; et en Saskatchewan: Saint-Hippolyte, Saint-Brieux, Saint-Denis et Aldina.

Maman a participé généreusement aux activités de l'église et de la communauté. Elle a fait partie du Conseil paroissial de Saint-Laurent et a été présidente pendant dix ans du club pour les aînés, Le Club Laurentien. En 1980, elle fut choisie Femme du mois en reconnaissance pour toutes les années qu'elle a consacrées à l'enseignement et au service de la communauté.

Les prières ont eu lieu à 19 h le vendredi 18 novembre 1994 au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. Les funérailles, présidées par le Père Dominique Kerbrat, O.M.I., ont eu lieu le samedi 19 novembre 1994 à 11 h, dans l'église catholique de Saint-Laurent. La dépouille mortelle a été exposée de 10 h 30 jusqu'à l'heure de la célébration. L'enterrement a suivi le service dans le cimetière paroissial. Les porteurs ont été ses petits-fils.

Un merci spécial aux Soeurs Grises et au personnel de l'étage 2C du Centre hospitalier Taché pour les bons soins prodigués à notre maman. Au lieu d'un don de fleurs, on peut faire un don à l'oeuvre de charité de son choix.

Marie-Rose Beaulieu

Est décédée paisiblement à l'Accueil Colombien le 14 novembre 1994. Elle fut précédée dans la mort par ses parents, plusieurs frères et soeurs dont un frère religieux marianiste.

Elle laisse dans le deuil quatre neveux et nièces que la Providence lui avait confiés et pour lesquels elle s'est donnée avec tant d'amour: Paul Genest et sòn épouse Orfilia de Montréal, Yvonne LeDoyen et son époux Ron, Lorraine Pantel et son époux Léo, ainsi que Raymond Genest et son épouse Liz, tous de Winnipeg. Elle laisse aussi trois petites-nièces et un petit-neveu; Monique et Nathalie Genest de Montréal ainsi que Carine et Martin Pantel de Winnipeg qui aimaient l'appeler «grand-mère» ou «mémère». Elle laisse également dans le deuil une belle-soeur et de nombreux neveux et nièces.

Née à Saint-Vital, elle a vécu à Saint-Boniface presque toute sa vie.

Elle était professe dans la Fraternité Eucharistique ainsi que membre de la Famille de Marie (Marianistes).

Elle s'était dévouée dans l'enseignement pendant bon nombre d'années dont 28 à l'école Provencher. Elle a été active au sein du mouvement guide lors de ses débuts et s'est dédiée tout particulièrement à la direction du chant et de la musique ainsi que comme sacristine à Star Lake, Brereton Lake et à la Maison-Chapelle.

Son grand amour pour Saint-Joseph et l'intérêt qu'elle a porté pour les oeuvres de l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal lui ont mérité le titre de Grande associée du frère André. Elle chérissait les pauvres, les miséreux et en particulier les lépreux.

Les funérailles, présidées par Mgr Albert Fréchette, ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, le jeudi 17 novembre à 14 h. Les funérailles ont été suivies de l'enterrement au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

Au lieu de fleurs, des offrandes pourront être versées en sa mémoire à d'organisation charitable de votre choix.

«Ma tante» Marie-Rose nous a laissé ce dernier message: «Restez fidèles à l'amour et à l'union qui vous ont toujours animés».

La direction des funérailles a été confiée à la Chapelle funéraire Coutu. 949-4864.



Juliette Beaulieu
(née Dionne)

C'est avec amour et beaucoup de regret que nous annonçons le décès de notre chère mère le vendredi 11 novembre 1994. Elle est morte paisiblement à la maison à l'âge de 82 ans.

Maman laisse dans le deuil quatre filles: Jacqueline de Saint-Boniface, Roberta Delsing (Tom) du Minnesota, Suzanne Beaulieu (Frank Hummel) de Saint-Boniface et Gisèle Ackland (Allen) de Calgary; quatre petites-filles: Stephanie Jackson (Ron) de Calgary, Danielle et Denise Delsing du Minnesota, et Courtney Ackland de Calgary; un arrière-petit-fils, Keegan Jackson de Calgary; et une soeur, Gabrielle Gauvreau (Norbert) du Minnesota.

Elle a été prédécédée par son mari Tony (Antoine) Beaulieu en 1988, par son frère Robert et par ses soeurs Germaine et Rita.

Juliette a donné sa vie à sa famille et à tous ceux qui avaient besoin d'elle. On se souviendra d'elle pour ses soins affectueux et son sens de l'humour extraordinaire.

La messe funéraire a eu lieu le mardi 15 novembre 1994 à 10 h 30 à l'église catholique Précieux-Sang (200, rue Kenny), présidée par l'abbé Marcel Chaput. L'ensevelissement des cendres funéraires a suivi au Glen Lawn Memorial Gardens.

Au lieu de fleurs, on peut donner à la Fondation de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface, 409, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Achille Hébert

Après plusieurs mois d'inquiétude, c'est avec chagrin, mais aussi avec un soulagement réticent, que la famille annonce la mort d'un époux et d'un papa bien-aimé, M. Achille Hébert.

Achille laisse dans le deuil son épouse Noëlla (née Nault) et leurs quatre enfants; Ginette Simard (Paul), Lucille Kolly (Denis), Richard Hébert (et son amie Karen) et Murielle Hébert (et son ami Denis). Achille manquera à ses petits-enfants; Stephanie, Melissa, Derrick et Justin; à sa mère, Adélina Hébert (née Malo); à ses six frères, Julien (Alice), Auguste (Pauline), Hilaire (Juliette), Marcien (Irène), Étienne (Cécile) et Louis (Marguerite); à ses belles-soeurs: Reynalde Rodrigue (Arthur), Huguette Hheukeroth (Greg) d'Edmonton; ainsi qu'à plusieurs neveux et nièces.

Achille fut prédécédé par son père, Cyrille Hébert, en octobre 1989.

La messe des funérailles en mémoire de M. Achille Hébert fut célébrée par l'abbé Joseph Choiselat en l'église de Saint-Malo, le jeudi 17 novembre à compter de 10 h 30. L'inhumation des cendres eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les membres de la famille du défunt Achille Hébert désirent exprimer leurs sincères remerciements à leurs parents et amis pour tous les gestes d'amitié qu'on a su leur démontrer pendant plusieurs mois difficiles.

Ceux qui le désirent sont priés de faire un don en mémoire d'Achille à Manitoba Child Find Incorporated ou à une fondation charitable de leur choix.

«Papa, tu nous manques, mais nous gardons des souvenirs précieux éternellement.»

La direction des funérailles de M. Achille Hébert a été confiée au Salon mortuaire LeClaire Brothers. 775-2220.

Julien Wilcott
1927-1994

Paisiblement, à l'hôpital général, le 20 octobre 1994, est décédé Julien Wilcott, fils d'Isaïe et Rosa (Boulanger) Wilcott. Il laisse dans le deuil son épouse Hortense (Jeanson), ses trois filles; Susan Dugard, Lucille Oakes, Evelyn Dutka; son fils René, et leurs familles. Ses 14 petits-enfants lui étaient très chers.

Merci à tous les parents et amis qui nous ont aidés de différentes manières durant cette épreuve. Qu'il repose dans la paix.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

Y.F.

Occasion de carrière

Le Soleil
de Colombie-Britannique

Le seul journal francophone en Colombie-Britannique est à la recherche d'un(e)

rédacteur(trice) en chef

Le journal Le Soleil de Colombie-Britannique est un hebdomadaire francophone publié depuis 1968. Sous la direction du directeur général, **cette personne aura la responsabilité de :**

- rédiger des articles d'information générale et des chroniques, préparer des dossiers d'actualité et prendre les photos pour illustrer les textes journalistiques;

- assumer la tâche de correction des textes, des articles des correspondants ainsi que des annonces publicitaires.

Exigences :
- posséder un diplôme en journalisme ou une expérience équivalente;

- maîtriser parfaitement le français, écrit et oral, et posséder une excellente connaissance de l'anglais;

- avoir fait de la mise en page serait un atout;

- savoir rédiger et prendre des photographies;

- posséder une automobile est nécessaire.

La personne doit posséder les qualités personnelles suivantes :
- être capable de travailler aisément sous pression et à des heures irrégulières (disponibilité les fins de semaine et les soirs);

- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe).

Salaire : à négocier en fonction de l'expérience.

Durée de l'emploi : poste permanent et à temps complet.

Entrée en fonction : janvier 1995

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 16 décembre 1994, à :

Le Soleil de Colombie-Britannique
1645, 5e Avenue ouest, Vancouver, V6J 1N5
Téléphone : (604) 730-9575
Télécopieur : (604) 730 9576

RÉCEPTIONNISTE ET PRÉPOSÉ(E) À LA CORRESPONDANCE
Carberry (Manitoba)

La personne titulaire informe les clients au téléphone ou au bureau sur le Programme de supplément de revenu du Manitoba à l'intention des personnes de 55 ans et plus. Elle dactylographie les lettres, s'occupe de la correspondance et apporte un soutien administratif varié au Programme.

Expérience au service du public, dactylographie à 40 mots par minute et traitement de la correspondance. Capacité manifeste de communiquer efficacement avec le public. Capacité de travailler en équipe et de gérer son emploi du temps de façon efficace. Doit posséder une connaissance approfondie du logiciel de traitement de texte Word Perfect 5.1. L'expérience en communication avec les personnes âgées et les nouveaux Canadiens est un atout. La personne choisie doit bien connaître les deux langues officielles. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Échelle de salaire :
de 22 260 $ à 25 381 $ par an

N° de concours : 09064

Date de clôture : le 7 décembre 1994

Veuillez envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Gestion des ressources humaines
Services à la famille Manitoba
270, rue Osborne, bureau 2
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V7

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Pluri-elles et le Centre Alpha de Saint-Boniface
vous offre une formation de cinq ateliers pour vous et pour vos enfants de 2 à 12 ans.

Chaque atelier vous aidera à améliorer votre français tout en vous amusant avec votre famille.

Les enfants auront des activités adaptés à leurs besoins.

Les ateliers auront lieu à l'école Lavallée.

Ça vous intéresse?


Pluri-elles (Manitoba) Inc.

Pour plus de renseignements, communiquer avec **Dominique Reynolds au 233–1735** avant le 2 décembre 1994.

OFFRE D'EMPLOI

Le Village incorporé et la Chambre de commerce de Saint-Claude sont à la recherche d'un(e)
AGENT(E) de DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
à mi-temps pour six mois.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI:

Sous la direction, le titulaire sera responsable de planifier et exécuter des projets identifiés par la Chambre de commerce et le conseil du Village.

QUALIFICATIONS:

- expérience dans le domaine économique ou intérêt dans le développement de la communauté de Saint-Claude;
- personne dynamique qui fait preuve d'initiative, de leadership et d'entregent.
- capacité de planifier et de gérer des projets afin d'obtenir des résultats concrets;
- doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise écrites et parlées.

LE POSTE DÉBUTERA au mois de janvier 1995.

LA RÉMUNÉRATION SERA DÉTERMINÉE SELON LES QUALIFICATIONS DU TITULAIRE.

Veuillez s'il vous plaît faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae par écrit **avant le 20 décembre 1994** au:

Village de Saint-Claude
Casier postale 249
Saint-Claude (Manitoba)
R0G 1Z0

OFFRE D'EMPLOI

Service de perfectionnement linguistique

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche d'un ou d'une aide-administrative pour le Centre de rédaction
(poste à terme et à temps partiel)

Responsabilités générales :

- accueillir les étudiantes et les étudiants venant au Centre de rédaction;
- répondre au téléphone;
- tenir compte des rendez-vous;
- rédiger et saisir des textes par ordinateur;
- maintenir de l'ordre dans les dossiers et la bibliothèque du Service de perfectionnement linguistique;
- compiler des données au sujet de la formation offerte par le Service de perfectionnement linguistique;
- exécuter toute autre tâche connexe au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Exigences du poste :

- excellente connaissance du français parlé et écrit;
- connaissance des logiciels WordPerfect 6.0 et Lotus 1-2-3 (Windows);
- sens de l'organisation et esprit d'initiative;
- entregent et esprit d'équipe;
- flexibilité au niveau des heures de travail et des responsabilités.

Rémunération : selon les compétences et l'expérience de travail.

Horaire de travail : environ 15 à 20 heures par semaine au cours de la session universitaire régulière; nombre d'heures limité de mai à août.

Entrée en fonctions : le mercredi 4 janvier 1995.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, au plus tard le vendredi 2 décembre 1994, à l'adresse suivante :

Madame Gisèle Barnabé, directrice
Service de perfectionnement linguistique
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche un.e
secrétaire en chef pour l'école Provencher

Description générale:

Sous la direction générale de l'administrateur responsable de l'école, offrir des services de soutien administratif et de secrétariat pour assurer le bon fonctionnement du bureau, notamment répartir les tâches, superviser le personnel du bureau et faire du travail de comptabilité et de tenue de livres.

Principales fonctions et responsabilités:

Veiller à la prestation efficace des services de secrétariat au bureau d'administration de l'école, notamment établir les priorités de travail, assigner des tâches aux autres employés du bureau et revoir leur travail, assurer la formation des nouveaux employés du bureau.

Agir à titre de secrétaire administrative auprès du directeur et du directeur adjoint, notamment dactylographier les évaluations et toute la correspondance de nature confidentielle, dépouiller le courrier, communiquer avec le personnel de l'école et de la Division, appeler les professeurs suppléants, s'occuper de la tenue de divers dossiers, préparer des données statistiques, rédiger et dactylographier la correspondance routinière.

Exigences :

Excellentes aptitudes à l'organisation.

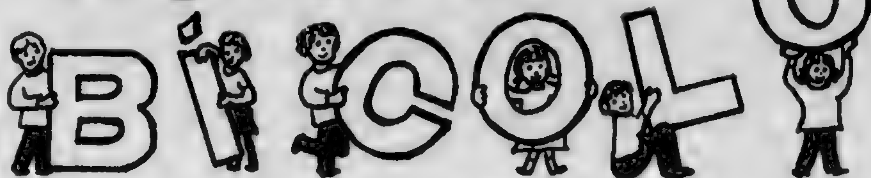
Compétence en informatique.

Connaissance de l'anglais et du français – essentiel.

Date d'entrée en fonctions : le 3 janvier 1995.

Veuillez adresser votre lettre de demande et votre curriculum vitae à :

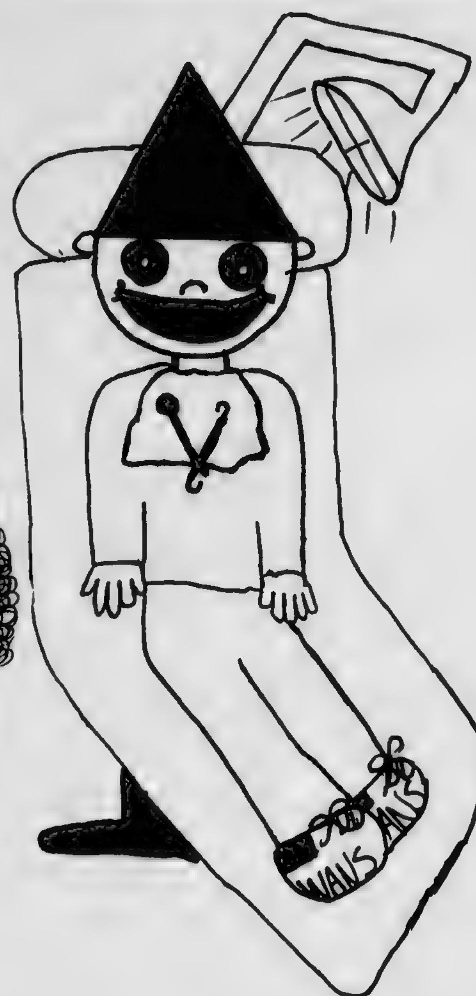
Madame Lillian La Flèche
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface n° 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1



Salut mon ami.e!

Tu sais quoi? Mon dentiste est mon ami. Je l'aime bien. La page de cette semaine est remplie d'activités concernant la bouche. Alors fait un grand sourire et aie du plaisir!

Bicolo



J'ai lu un bon livre...

Titre: La comédienne disparue
Auteure: Sonia Sarfati
(Collection la courte échelle)

Soazig va au Festival de Cannes avec ses parents. Cette année, le Festival rend hommage à Claudine Duclos, la belle comédienne aux cheveux blond platine.



La célèbre comédienne est morte depuis déjà plusieurs années, mais on n'a jamais retrouvé le corps. Et les journaux à potins affirment qu'elle est toujours vivante. Où est la vérité dans tout ce qu'on raconte?

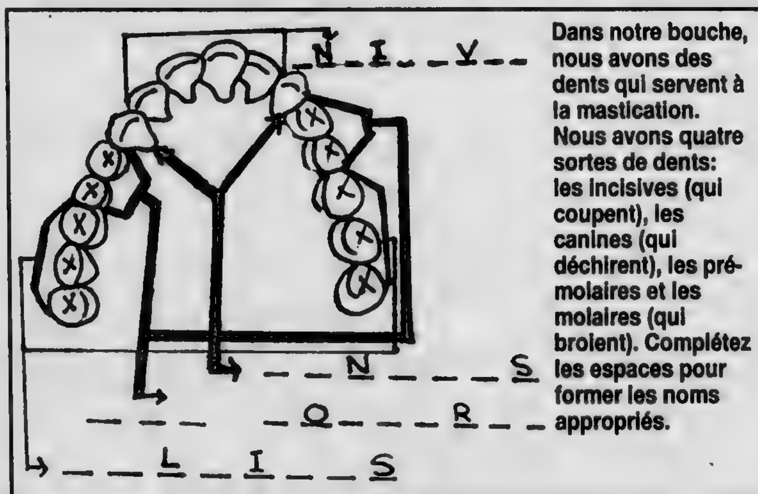
Au Festival, Soazig retrouve son amie Marie-Morgane. Et les deux jeunes filles font la connaissance de Didi qui en long à raconter sur son idole, Claudine Duclos.

La comédienne disparue, une mystérieuse aventure où l'on voit que même les grandes vedettes aiment se faire du cinéma.

Gracieuseté de La Boutique du Livre

Notre langue dans notre bouche nous permet de goûter les différents goûts. Le citron est sur, le poivre est piquant, le sel est salé et l'oignon est fort. Lequel d'entre eux va-t-il manger? Suis les lignes avec l'aide de différents crayons de couleurs pour le trouver.





Dans notre bouche, nous avons des dents qui servent à la mastication. Nous avons quatre sortes de dents: les incisives (qui coupent), les canines (qui déchirent), les prémolaires et les molaires (qui broient). Complétez les espaces pour former les noms appropriés.

B	R	O	S	S	E	S	D	E	I	R	A	C
Z	B	E	V	O	S	E	S	B	E	L	S	E
M	R	V	S	D	N	R	E	C	E	N	E	T
A	O	I	S	T	B	I	N	I	L	A	R	N
S	S	L	S	N	C	A	I	R	L	S		O
T	S	A	A	E	S	L	N	F	A	E	E	U
I	E	S	T	I	R	O	A	I	N	V	L	R
C	A	O	I	S	R	M	C	T	G	I	A	R
A	D	S	E	R	V	E	L	N	U	S	E	I
T	E	F	O	I	S	R	S	E	E	I	G	T
I	N	P	A	R	J	P	O	D	U	C	U	U
O	T	R	B	O	U	C	H	E	!	N	O	R
N	S	O	I	E	D	E	N	T	A	I	R	E

Trouve les mots suivants dans la grille.

1. bouche
2. lèvre
3. dents
4. langue
5. incisives
6. canines
7. molaires
8. prémolaire
9. mastication
10. rouge à lèvres
11. dentifrice
12. soie dentaire
13. brosse à dents
14. nourriture
15. salive
16. carie

Le restant des lettres formeront ensuite la phrase mystère.

Phrase mystère : _______ ___ ______ _____ ________ _____ ____ ___ ____!

CONCOURS DE NOËL

As-tu hâte à Noël? Pour moi, c'est la saison la plus joyeuse de l'année. Il y a tant de joie et d'amour dans l'air et les chants sont tellement beaux!

Pour ce concours de Noël, j'aimerais que tu fabriques une décoration pour un arbre de Noël. Il faut que ta décoration représente ce que Noël signifie pour toi. Envoie-la moi accompagnée d'une explication.

Bonne chance! (date limite du concours : le 2 décembre)

Billet de participation au Concours de Noël

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

____

Ville/Village : __________ **Code postal :** __________

Nº de membre : __________ **Âge :** __________

Explication : ____________________

____

____

____

____

____

____

____

____



CRTC **Décision** Canada

Décision 94-815. **Manitoba Jockey Club Inc.**, Winnipeg (Man.). APPROUVÉ – Acquisition de l'actif de l'entreprise de programmation propriété de la Racetrack Management (1983). La licence expirera le 31 août 2001. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la "Gazette du Canada", Partie 1; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429, Winnipeg, (204) 983-6306.»

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

est à la recherche
D'UNE DIRECTRICE
OU D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada est un organisme national voué à la défense et à la promotion des droits des francophones à l'extérieur du Québec.

FONCTIONS :
La directrice ou le directeur général est responsable :
- de la gestion de toutes les activités administratives et opérationnelles et de tous les projets et services de la Fédération;
- de maintenir les contacts avec les associations membres de la Fédération;
- de coordonner les activités de démarchage de la Fédération auprès des différents gouvernements;
- d'appuyer la présidence dans son rôle de porte-parole;
- d'assurer la mise en oeuvre des politiques administratives déterminées par les instances décisionnelles de la Fédération;
- de la gestion des ressources humaines et financières;
- de la gestion et de la planification stratégique ainsi que de la programmation de la Fédération.

QUALIFICATIONS :
- Détenir un diplôme universitaire en administration ou en sciences politiques ou dans une discipline connexe ou avoir une expertise équivalente;
- Avoir une connaissance approfondie des communautés francophones et acadiennes du Canada et de leur réalité;
- Posséder une expérience au sein d'organismes associatifs francophones;
- Avoir une connaissance approfondie des systèmes politiques et de leur fonctionnement;
- Posséder des qualités de leadership dans l'avancement des dossiers prioritaires de la francophonie canadienne;
- Démontrer une bonne capacité d'analyse et de synthèse;
- Avoir une compétence supérieure à l'oral et à l'écrit dans les deux langues officielles du Canada;
- Avoir au moins 7 ans d'expérience dans la gestion d'organismes et de projets.

SALAIRE : À négocier.
ENTRÉE EN FONCTION : Vers la mi-janvier 1995.
LIEU DE TRAVAIL : Ottawa.

Prière de souligner votre intérêt à ce poste d'ici **le 2 décembre 1994** et d'expédier votre curriculum vitae avec la mention CONFIDENTIEL à la présidente :

Mme Claire Lanteigne, Présidente, FCFA du Canada,
1, rue Nicholas, Pièce 1404, Ottawa (Ontario) K1N 7B7

ESPACES DE BUREAU À LOUER

À partir du 1er décembre 1994, au 155, boulevard Provencher.

1 000 pieds², en partie ou en totalité.

Composez le 231-1333 ou 235-0715.

OFFRE D'EMPLOI



Joe Loue Tout
540, rue Archibald
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 0X4

Fax: (204) 233-8326

est à la recherche
d'une personne pour travail au magasin, à l'atelier et à la livraison.
Aptitude en mécanique et bilinguisme seraient des atouts.

Appelez Guillaume au 233-7000



À VENDRE

Place Des Meurons
«Life Lease»
2 chambres à coucher.
Approximativement 1 000 pi², possession le 1er novembre.

Téléphone:
Léo
237-6261

CKSB

recherche des personnes :

- **pour la production d'un spectacle de variétés**
- **pour la rédaction d'un livre commémoratif**
- **pour la conservation d'une exposition itinérante.**

Il s'agit de trois contrats indépendants.

Nous demandons aux candidat(e)s de posséder l'expérience et l'expertise dans le domaine concerné.

Les candidatures doivent parvenir **avant le 15 décembre** à :

René Fontaine
CKSB
607, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W2



Radio-Canada se conforme à la loi sur l'équité en matière d'emploi.

PLURI-ELLES (MANITOBA) INC.
est à la recherche
d'un.e coordonnatrice(teur) pour
le CENTRE ALPHA RIVIÈRE-ROUGE (CARR)

Ce programme vise à assister les francophones dans le processus d'alphabétisation, dans leur langue maternelle, afin de leur permettre d'améliorer leurs habiletés en lecture, en écriture et en calcul.

Responsabilités générales :

- assurer le bon fonctionnement du Centre Alpha Rivière-Rouge;
- coordonner les bénévoles et les apprenant.e.s à partir des besoins exprimés;
- faire la promotion de l'alphabétisation dans la région;
- développer un programme d'alphabétisation pour les apprenant.e.s à partir de la méthode conscientisante;
- en collaboration avec la coordonnatrice provinciale, voir au matériel pédagogique qui convient à chaque apprenant et à chaque apprenante;
- assurer une évaluation trimestrielle du programme d'alphabétisation.

Qualifications requises :

- excellente connaissance de la situation de la femme;
- deux ans de formation ou d'expérience connexe dans le domaine de l'alphabétisation;
- bon esprit d'équipe;
- expérience en animation de groupes;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Endroit: CARR–Chalet Malouin, Saint-Malo.
Échelle de salaire: selon l'échelle établie par l'organisme.
Date de clôture: le 6 décembre 1994.
Contrat: janvier à juin 1995 (avec possibilité de renouvellement)

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention Confidentiel, à:



Coordonnatrice provinciale en alphabétisation
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2W4



La Commission canadienne du blé

La Division des ventes et du développement des marchés offre actuellement les possibilités de carrière suivantes:

Directeur commercial principal - Marché intérieur du blé
Directeur commercial - Amérique latine et Caraïbes

Les titulaires de chacun des postes susmentionnés seront responsables des activités suivantes ou y participeront: analyse des marchés céréaliers, élaboration et mise en oeuvre de stratégies et d'initiatives commerciales à court et à long terme. Ils collaboreront et participeront aux négociations commerciales. Ils seront en rapport constant avec les membres de l'industrie céréalière afin de faciliter les ventes et ils maintiendront une liaison avec les autres services de la Commission afin d'assurer la réalisation des engagements commerciaux. La langue de travail est l'anglais.

Les candidats retenus seront des personnes motivées possédant d'excellents talents de communication orale et écrite ainsi qu'un grand sens de l'organisation. Ils posséderont également une aptitude reconnue à travailler en équipe, à respecter les échéances et à gérer de façon efficace leur charge de travail. Grâce à une vaste expérience du domaine, ils auront une connaissance approfondie de l'industrie céréalière au niveau national et international ainsi qu'une bonne connaissance du marché intérieur américain du blé. Bien qu'une éducation post-secondaire soit préférable, les candidats ayant une vaste expérience dans le domaine seront pris en considération. De plus, la connaissance du système de transport ferroviaire intérieur serait un atout pour le poste de directeur commercial principal du marché intérieur du blé, et la connaissance d'une deuxième langue, préférablement l'espagnol ou le portugais, sera un atout dans le cas du poste de directeur commercial chargé de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Directeur, Développement des marchés

Relevant du directeur général de la Division des ventes et du développement des marchés, le titulaire entreprendra et supervisera toutes les activités de la Section du développement des marchés et offrira des conseils aux fins de ces activités, afin de promouvoir la vente et la valeur du blé et de l'orge de l'Ouest canadien sur les marchés intérieur et étranger, et de diversifier les possibilités de production et de commercialisation pour les producteurs céréaliers de l'Ouest. La langue de travail est l'anglais.

Les candidats doivent détenir un diplôme de premier cycle en commerce, en sciences économiques ou en économie agricole d'une université reconnue. Ils doivent avoir agi à titre de directeur principal dans un domaine connexe et avoir une connaissance vaste et approfondie de tous les aspects de l'industrie céréalière au Canada, notamment des systèmes de transport et de manutention, du système de contrôle de qualité et des besoins en sélection variétale. Les candidats doivent en outre posséder une aptitude reconnue à analyser des situations et à élaborer des concepts pratiques et des systèmes opérationnels dans toutes sortes de situations. Ils doivent enfin exceller à la communication orale et écrite.

Pour chacun des postes susmentionnés, nous offrons des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux, ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, **au plus tard le vendredi 2 décembre 1994**, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références à **Direction des ressources humaines, La Commission canadienne du blé, C.P. 816, Winnipeg, (Manitoba) R3C 2P5.**

FORMATION ENTREPRENEURSHIP

- ❑ *Êtes-vous entrepreneur/entrepreneuse?*
- ❑ *Avez-vous le sens des affaires?*
- ❑ *Avez-vous une idée pour un petit commerce ou petite entreprise?*
- ❑ *Voulez-vous établir un commerce?*
- ❑ *Voulez-vous développer vos connaissances en gestion?*
- ❑ *Voulez-vous contribuer à votre essor économique personnel, communautaire?*
- ❑ *Avez-vous déjà préparé un plan d'affaires élaboré? Non?*

Le Conseil de la coopération du Manitoba, avec l'appui de Développement des Ressources Humaines Canada, prévoit la possibilité d'offrir un cours de formation en Entrepreneurship afin de mieux vous préparer pour un avenir en affaires.
50 % des participant.e.s devront êtres des prestataires de chômage.

Quand: le 15 janvier 1995 pour une durée de 18 semaines.
Endroit: Saint-Boniface (Manitoba).
Entrevues: Prévues pour la deuxième semaine de décembre 1994.

Pour s'inscrire ou pour de plus amples renseignements, les candidats et candidates doivent communiquer avec le bureau du CCM au **233-1560** ou nous écrire au:



Conseil de la coopération du Manitoba
103-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2R1

QUIZ

À qui sont ces pierres?



photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1. À quoi servaient ces pierres et à qui appartenaient-elles?

2. D'où provenaient-elles?

3. Qui étaient les éditeurs du journal New Nation, lancé le 29 janvier 1870?

4. Quelle association pour le moins originale a tenu son troisième dîner annuel le 18 août 1870 à Norwalk, aux États-Unis?

5. Quelle était la viande à la mode à Paris en janvier 1871?

6. **Question *SBARRO***
Comment se prénommait le père de Louis Riel?

RÉPONSES

1. Ce sont des meules provenant d'un moulin à grains de céréales qui appartenait à Louis Riel père et à son beau-frère, Benjamin Lagimodière. Le moulin, qui fonctionnait encore dans les années 1855, était situé sur un vaste lot de plus de trois kilomètres s'étendant entre la Seine et la Rouge, à Saint-Vital (le lot abrite encore la Maison Riel, devenue musée). Les meules ont été prêtées au Musée de Saint-Boniface par une famille de Saint-Vital en 1968.

2. Selon Henri Létourneau, ancien directeur du Musée de Saint-Boniface, les pierres seraient venues d'Écosse. Louis Riel père semblait avoir un esprit d'entreprise assez développé. Pierrette Boily, conservatrice au Musée, précise qu'il songeait également à établir un moulin à carder la laine, projet qui ne fut jamais réalisé.

3. Les insurgés de la Rivière-Rouge. Le programme du journal était l'indépendance du Territoire du Nord-Ouest. Le premier numéro contenait des articles violents contre le gouvernement du Canada, qu'on accusait d'injustices grossières et d'erreurs criminelles.

4. La Société des hommes gras, dont chaque membre devait peser au moins 200 livres.

5. Le rat. Un restaurant renommé servait cette viande accommodée au champagne et aux épices.

6. **Réponse *SBARRO*.**

Compilé par
Laurent GIMENEZ

(Source: Pierrette Boily; Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface, *été 1994).*



Gagnez un repas pour deux personnes chez *SBARRO • Centre St-Vital • 255–6672*

Restaurant Italien

Pour participer au concours, il suffit de remplir le coupon ci-joint en donnant la bonne réponse à la *QUESTION SBARRO* posée dans le Quiz (dernière question) de la semaine et de déposer le coupon dans la boîte appropriée au restaurant *SBARRO* du Centre St-Vital. Un repas pour deux sera tiré chaque semaine. Alcool non inclus.

Réponse SBARRO: ____________

Nom: ____________ Tél: ____________

Semaine du 25 novembre

RECETTE

Poitrines de poulet aux petits légumes



Préparation: 10 minutes.
Cuisson: 30 minutes.

4 demi-poitrines de poulet (environ 2 lb/1 kg)
2 c. à table (25 mL) de margarine ou de beurre
1 boîte de crème de céleri condensée
1/4 tasse (50 mL) d'eau
1/4 c. à thé (1 mL) de feuilles de thym séchées, broyées
2 branches de céleri, en minces bâtonnets
2 carottes moyennes, en minces bâtonnets
4 tasses (1L) de nouilles cuites

- Enlever la peau du poulet si désiré.
- Faire fondre la margarine dans une grande poêle, à feu mi-vif.
- Faire dorer le poulet 3 minutes de chaque côté.
- Égoutter le gras.
- Incorporer la soupe, l'eau, le thym, le céleri et les carottes.
- Porter à ébullition.
- Couvrir.
- Réduire le feu et laisser mijoter 20 minutes ou jusqu'à ce que le poulet ait perdu sa couleur rosée; remuer de temps en temps.
- Servir avec les nouilles.

Donne 4 portions.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.W.

La Division scolaire La Montagne nº 28

est à la recherche d'un.e

orthopédagogue bilingue

pour la Division.

- À partir du 4 janvier 1995.
- Ayant un minimum de 4 ans d'expérience en enseignement.

Toute personne intéressée, doit faire parvenir son curriculum vitae à:

M. Henri Bouvier
Directeur général
La Division scolaire La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone: 1-248-2228 / 1-744-2083
Télécopieur: 1-248-2482

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. N.G.
756-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.A.B.
775-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. J.D.
779-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. N.G.
786-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. H.M.M.
787-

Recherche

RECHERCHE: Le Coin Amitié, une résidence pour personnes avec handicaps intellectuels est à la recherche d'une personne pour combler un poste à demi-temps, en soirée. Les personnes intéressées sont priées de contacter Elaine au 235-0498.
777-

RECHERCHE GARDIENNE: Nous cherchons une gardienne pour chez nous à Saint-Vital pour garder notre chéri de 9 mois. Du lundi au vendredi de 12 h à 16 h 30. Références requises. SVP contactez nous au 254-1683.
778-

RECHERCHE: On recherche des représentant.e.s pour promouvoir une nouvelle licenciée M.L.M.. Revenu illimité (650 $ à 2 925 $/semaine) Bilingue. (204) 876-4734. En soirée ou en fin de semaine.
785-

RECHERCHE: Personne pour partager maison à Saint-Boniface. Endroit central. Idéal pour étudiant(e)s. 375 $ par mois avec stationnement. 233–0628.
790-

À vendre

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur, 1122 pieds carrés. Composez 233–3753.
761-

À VENDRE: 1993 Aerostar XLT extended. 4 chaises capitaine, entièrement équipée. 74 000 km. 1–204–367–8665.
762-

À louer

À LOUER: Saint-Boniface, 505, rue Ritchot, appartement de 2 chambres à coucher, air cond., sécurité. Libre le 1er décembre. 490 $/mois. Tél.: 233–0961.
755-

À LOUER: Duplex, 3 chambres à coucher, stationnement compris. Non-fumeur. 233–9650. Disponible le 15 novembre.
766-

À LOUER: Bungalow à partir du 1er janvier 1995 au 1er mai. Au Parc Windsor. Tout est compris. Références requises. 253-5596.
772-

MAISON À LOUER: Maison à 2 étages, 3 chambres à coucher, complètement réaménagée. Près de l'école et du centre- ville. Disponible dès maintenant. Composer le 255-5044 ou le 945-2070 et laisser un message.
773-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une grande chambre à coucher au 1106, chemin St-Mary's. 473 $ par mois. A partir du 1er décembre. 256-3399.
774-

SOUS-SOL À LOUER: Grand espace, piscine à l'extérieur, partage du garage en hiver. 375 $ par mois avec tous les services compris. 255-2301.
782-

À LOUER: Appartement simple, garçonnière, 25 % des revenus (Chez-Nous Inc.). Appelez Suzanne Dion au 233-7761.
783-

BUREAUX À LOUER: Joe Loue Tout, 540, rue Archibald. Approx. 300 pi². Très bon endroit pour commerce. Appelez Guillaume au 233–7000.
788-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface, avec garage, 479, rue Ritchot, 2 chambres à coucher. 500 $/mois. Services non compris. Composez le 736–2970.
789-

ESPACE DE BUREAU À LOUER: À partir du 1er décembre 1994 au 155, boulevard Provencher, 1 000 pi², en partie ou en totalité. Composez le 231–1333 ou le 235–0715.
791-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL.B.

202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

MONK, GOODWIN
••• AVOCATS ET NOTAIRES •••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL L. J. CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-9600
Télécopieur: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Encouragez nos annonceurs!

PROVENCHER PRESS
353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél.: 237-5558
Téléc.: 237-5561
IMPRIMERIE ♦
TYPOGRAPHIE ♦
PHOTOCOPIES ♦
(4 ¢ 100 COPIES OU PLUS)
SERVICE ET QUALITÉ ♦
CONTACTEZ
MARC JOUBERT OU
ALBERT MARION

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

TAYLOR ▪ MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
9e étage, 400, av. St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	**957-0050**
Winnipeg (Man.)	Télécopieur:
R3C 4G1	**957-0840**

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

MÉTIERS

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LE CLUB
LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface • 233-8997
- *Bowling* – public et licencié.
- *Bingo* – lundi, mardi, jeudi.
- *Bar* – Danses jeudi à samedi.
- *Banquets* – noces, anniversaires, séminaires.
- *Bouffe* – repas du midi ouvert au public.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé

SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256–2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET
Monuments
Troisième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers
& Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051



Recyclez ce journal!

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

NOUVELLES–gestion

Le bulletin d'information
de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Volume 1, n° 4 | Saint-Boniface (Manitoba) | Novembre 1994

À LIRE DANS CE NUMÉRO

En français, yes sir !

La DSFM a préparé une charte linguistique définissant son fonctionnement.
Voir pages 5 et 6.

Bâtiments

Les responsables de la DSFM ont rencontré la Commission des finances des écoles publiques pour discuter du programme d'immobilisation 1995 - 2000 (page 5). Pour connaître l'état de chacune des écoles,
voir pages 7 à 10.

Devise, devisons, devisez

*Le concours de devise pour la DSFM a été lancé le 5 novembre. Pour participer, utiliser le formulaire publié en **pages 11 et 12.***

Budget : des précisions

La DSFM veut rencontrer le ministre pour discuter du budget.
Voir page 2.

La DSFM avant-gardiste

Le gouvernement provincial propose de nouvelles directions pour l'éducation au Manitoba.
Voir page 4.



UNE SEMAINE DANS LA VIE DE LA DSFM

Pendant que les parents élus étudient, discutent et adoptent les grandes lignes de fonctionement de la DSFM, les enfants expriment leur fierté lors de diverses manifestations culturelles. Ci-haut : les jeunes de la maternelle et 1ère année de l'École communautaire Aurele-Lemoine (Saint-Laurent) lors de la fête du 150e anniversaire de naissance de Louis Riel. Ci-bas : la session d'étude du plan d'immobilisation à laquelle ont participé les 33 représentants régionaux. (Photos: Jacqueline Blay)

Supplément à La Liberté du vendredi 25 novembre 1994

VOS COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Marc BOILY (vice-président)
Saint-Boniface
237-3560 (dom.)
945-1602 (bur.)

Aurèle BOISVERT
Sainte-Anne
422-9042 (dom.)
235-4421 (bur.)
237-3240 (télécopieur)

Léandre BUISSÉ
Saint-Boniface
254-0070 (dom.)
257-6061 (bur.)
254-7183 (télécopieur)

Michelle CENERINI
La Salle
736-2970
736-2970 (télécopieur)

Raymond CURÉ
Saint-Pierre-Jolys
433-7593
433-7593 (télécopieur)

Hubert DEROCHE
Notre-Dame-de-Lourdes
248-2407 (dom.)
248-2309 (bur.)
248-2306 (télécopieur)

Murielle GAGNÉ-OUELLETTE
Saint-Boniface
254-4048 (dom.)
233-0277 (bur.)

Jeannette GILMORE
Saint-Jean-Baptiste
758-3226 (dom.)
746-2491 (bur.)
746-6027 (télécopieur)

Tayeb MERIDJI
Saint-Boniface
237-6848
235-1747 (télécopieur)

Antonio SIMARD
Saint-Lazare
683-2318
683-2243 (télécopieur)

Louis TÉTRAULT (président)
La Broquerie
424-5728 (dom.)
424-5228 (bur.)

NOUVELLES-gestion est une publication de la Division scolaire franco-manitobaine n°49. Commentaires ou suggestions? Veuillez communiquer avec Jacqueline Blay, directrice des communications de la DSFM.

Téléphone : **982-8950**
Télécopieur : 982-8955

Budget de fonctionnement : des choses à préciser

Le ministre de l'Education et de la Formation professionnelle, Clayton Manness, a communiqué le 10 novembre 1994 le montant de la contribution provinciale au budget de fonctionnement de la DSFM pour l'année 1994-1995.

La contribution du gouvernement provincial se chiffre à 1,4 million de dollars de moins que demandée. Dans sa lettre, le ministre a également indiqué comment la DSFM devait couper ses dépenses pour combler ce manque à gagner.

Suite à une réunion d'urgence de la Commission scolaire, Louis Tétrault, le président de la DSFM, a indiqué qu'il était essentiel de rencontrer le ministre pour tirer au clair toute la question du financement de la gestion scolaire franco-manitobaine.

«La loi scolaire nous impose une structure administrative et politique différente des autres divisions scolaires», explique le président. «Par contre, la province ne semble pas être prête à financer cette nouvelle structure.»

«En indiquant où on devrait couper, la décision du ministre porte atteinte à l'autonomie de la DSFM. Il est essentiel de rencontrer le ministre pour discuter, face à face, des obligations prescrites par la loi. Si on veut que la DSFM soit un succès, il faut aussi que le ministre et son ministère le veuillent.»

À l'heure où nous allions sous presse, la date de la rencontre avec le ministre n'était pas encore connue. En attendant, la DSFM ne compte pas introduire des coupures budgétaires. «Notre demande de financement était basée sur des besoins réels», souligne Louis Tétrault. «On a une responsabilité légale et morale d'offrir les meilleurs services possibles. La DSFM a pris un engagement auprès des élèves, des parents et des enseignants pour livrer ces services. C'est ce qu'il faut faire comprendre au ministre.»

Par ailleurs, le ministre du Patrimoine canadien, Michel Dupuy, a annoncé début novembre, la signature d'une entente spéciale entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba. Cette entente spéciale représente l'engagement financier d'Ottawa à la gestion franco-manitobaine. Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 15 millions de dollars au Manitoba sur une période de 5 ans. La contribution du fédéral sera répartie comme suit :

a) mise en oeuvre et fonctionnement : 3 883 000 $
b) programmes : 5 617 000 $
c) programme d'accueil : 2 000 000 $
d) immobilisations : 3 500 000 $

Cinq nouveaux membres de l'équipe divisionnaire

Robert Stanners, professeur d'éducation physique au Collège Louis-Riel, assurera la coordination de certains dossiers d'éducation physique au niveau divisionnaire. Ce poste est un poste à temps partiel : Robert partagera son temps entre la DSFM *(25% du temps)* et le Collège Louis-Riel *(75% du temps)*.

Par ailleurs, la DSFM a embauché quatre secrétaires qui travailleront en partie pour les Conseils régionaux. **Suzanne DeCosse** est la secrétaire permanente à demi-temps dans la région Ouest tandis que **Diane Verrier** est la secrétaire permanente à demi-temps dans la région Est.

Michelle Koncz, secrétaire à temps plein, partagera son temps entre le bureau régional urbain et le bureau divisionnaire.

Linda Clarke, secrétaire à temps plein, partagera son temps entre la région Sud et le bureau divisionnaire.

Mot du président

Bien placée pour connaître les besoins

Parfois, on serait tenté de dire : plus ça change, plus c'est la même chose. On a la gestion scolaire il est vrai. Par contre, le ministre de l'Éducation, dans sa lettre annonçant la contribution provinciale au financement de la DSFM, semble indiquer que la province ne semble pas être prête à financer adéquatement cette nouvelle structure.

On se réjouit d'apprendre que les gouvernements du Manitoba et du Canada ont conclu une entente spéciale pour financer les dépenses supplémentaires encourues par le Manitoba pour l'éducation en français langue première dans cette province. Le gouvernement fédéral s'est engagé à contribuer 15 millions de dollars sur une période de cinq ans. Malheureusement, la DSFM avait été exclue de ces négociations qui nous touchent de près.

Dans certains domaines donc, les choses n'ont pas encore changé comme on le souhaiterait. Il n'y a pas lieu cependant de se décourager. Car dans les faits, plus ça change – et je vous assure que ça change –, plus ces changements deviennent irrévocables.

Il n'est plus possible pour nous de faire marche arrière. On est là pour rester. Voilà un changement important par rapport aux années passées, lorsqu'on n'avait même pas cette certitude d'avenir.

L'existence légale de la DSFM empêche que les choses ne se déroulent comme par le passé. La DSFM, ses commissaires, ses représentants et bientôt les membres des comités scolaires, sont



Louis Tétrault, président de la DSFM.

maintenant les interlocuteurs légitimes et reconnus par la loi scolaire dans le domaine de l'éducation en français langue première au Manitoba.

On se souvient comme si c'était d'hier des consultations publiques entreprises par le gouvernement manitobain qui ont précédé l'établissement de la DSFM. Plusieurs estimaient que les communautés franco-manitobaines avaient déjà été assez consultées.

Les parents francophones savaient ce qu'ils voulaient, disions-nous, et il était grand temps, vingt ans après la création des premières écoles franco-manitobaines et dix ans après l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, d'aller de l'avant. Trèves de consultations, passons à l'action!

Encore là, il y a changement. La consultation est toujours essentielle. Par contre, elle doit maintenant de plus en plus se faire en fonction des actions souhaitées. Nous avons passé l'étape de la discussion de principes. Nous sommes en train de dépister ce que représentent, dans la réalité, ces principes durement gagnés.

C'est ce genre de message, entre autres, que nous faisons valoir au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba et son ministère. On ne se lasse pas de le répéter : la structure politique et administrative de la DSFM exige, encourage et facilite une consultation efficace et soutenue avec les parents et les professionnels scolaires tant aux niveaux local et régional qu'au niveau provincial.

Cette structure et la communication ouverte entre les communautés et les régions assurent que la Commission scolaire franco-manitobaine est la mieux placée pour connaître les besoins éducatifs des communautés franco-manitobaines et pour livrer les services voulus.

Donc, pour que les Franco-Manitobains puissent tirer pleinement profit de la situation, il faut établir entre le ministre de l'Éducation et la DSFM, des moyens de consultations plus poussées et soutenues que par le passé. C'est ce que nous nous efforçons de faire. Lentement mais sûrement.

Louis Tétrault
Président

Mot du directeur général

Nouvelles directions : version franco-manitobaine

Qu'on soit francophone ou anglophone, Manitobain ou Terre-neuvien, l'éducation est devenue la question de l'heure d'un océan à l'autre. On s'inquiète, parfois à tort, parfois avec raison, de la qualité de l'éducation que reçoivent nos enfants.

Bien que notre première priorité à la DSFM eût été de mettre sur pied en temps record une division scolaire moderne et efficace sachant répondre aux besoins particuliers de nos enfants francophones, nous n'avons pas perdu de vue de ce qu'on pourrait appeler le plus grand portrait.

Au fur et à mesure que les semaines défilent, de rencontres en rencontres avec les élèves, les parents, les enseignants et les divers spécialistes du monde de l'éducation, j'ai de plus en plus la conviction que ce que nous sommes en train de bâtir est le modèle éducatif de l'avenir. Un modèle qui pourrait être utilisé à profit par la majorité anglophone.

Prenons, par exemple, le document «Nouvelles directions : plan d'action pour le renouveau de l'éducation» publié par Éducation et Formation professionnelle Manitoba en juillet dernier. Des responsables du ministère en ont fait la présentation à la Commission scolaire et aux directeurs et directrices des écoles franco-manitobaines au début du mois de novembre.

Le document propose 15 actions touchant essentiellement tous les aspects de l'éducation : de la formation pédagogique et l'accréditation des enseignants à la définition de l'éducation de base ou essentielle de la maternelle au secondaire 4.



Raymond Bisson, directeur général.

Certaines actions proposées vont susciter beaucoup de discussions. Je pense, entre autres, aux domaines de ce qui constitue une éducation de base et de l'établissement de normes et de principes directeurs en matière de réussite scolaire.

En revanche, d'autres actions ne sont pas, pour nous en tout cas, nouvelles en soi. Je pense ici aux actions 7 et 8 qui prévoient la mise sur pied de Conseils consultatifs au niveau de l'école. Ces Conseils, comprenant des parents et des membres de la communauté, participeraient à l'élaboration de plans scolaires et des budgets de la division.

En bref, on trouve dans le document du gouvernement manitobain plusieurs éléments essentiels de la structure politique et administrative de la DSFM. Il est tentant de conclure que ce que nous avons déjà avec la DSFM est le modèle d'avenir proposé pour tous les Manitobains et toutes les Manitobaines !

Et pourquoi pas. La lutte pour le respect de nos droits scolaires nous a poussés, individuellement et collectivement, à réfléchir davantage sur l'importance de l'éducation. Elle nous a poussés à innover car le modèle majoritaire ne pouvait pas nous donner ce dont nous voulions. En deux mots, on n'était pas différent de la majorité. On était tout simplement à l'avant-garde.

Le personnel du bureau divisionnaire et des établissements scolaires de la DSFM savent qu'ils ne travaillent pas isolés des réalités provinciales, nationales et mondiales. Ils savent qu'ils doivent donner aux enfants qui leur sont confiés les habiletés nécessaires pour relever les défis de demain.

Ils savent enfin qu'en travaillant en équipe, avec l'appui et la collaboration des parents, de nouvelles directions essentielles au renouveau de l'éducation en français au Manitoba seront identifiées. Et je parie que plusieurs de ces nouvelles directions seront utilisées par la majorité anglophone. Car nous étions là pour battre le sentier.

Raymond Bisson
Directeur général

Le plan d'immobilisation : tout est prioritaire

Le plan d'immobilisation 1995 - 2000 de la DSFM a été soumis au gouvernement provincial en octobre. Toutes les écoles, sauf celle de Saint-Georges, avaient été visitées et les directeurs et les représentants avaient été consultés quant à leurs besoins dans le cadre du programme quinquennal en immobilisation.

Pour ce qui est de Saint-Georges, une demande avait déjà été faite pour la Phase II des rénovations à court terme et l'achat du bâtiment à long terme.

«En général, les écoles sont en bonne condition», explique Maurice Chaput, directeur de l'entretien et du transport. «Certaines écoles ont moins de 10 ans. D'autres, par contre, ont été construites il y a 20 ou 30 ans.»

Le plan d'immobilisation dresse, école par école, les besoins prévus pour les cinq prochaines années. Les détails, par école, sont résumés dans les pages régionales de ce bulletin *(voir pages 7 à 10)*. Après étude par les comités régionaux et la Commission scolaire, tous les besoins ont été évalués prioritaires.



Les commissaires et les représentants régionaux étudiant le plan d'immobilisation avant sa soumission au gouvernement provincial.

Le plan d'immobilisation 1995 - 2000 de la DSFM ne contient aucune donnée financière. Explication de Maurice Chaput, directeur de l'entretien et du transport: «la province évalue les demandes d'après la nécessité et non pas d'après les coûts des projets.»

C'est la Commission des finances des écoles publiques (CFÉP) qui analyse et évalue les projets en consultation avec chaque division. Les projets sont priorisés au niveau de la province en fonction des fonds disponibles.

Lorsqu'un projet est approuvé, la division reçoit l'autorisation d'embaucher les services d'un architecte pour préparer des devis et l'estimation des coûts. Les limites et la méthode de financement sont établies par la CFÉP au stade des soumissions.

LA CHARTE LINGUISTIQUE : LA PIERRE ANGULAIRE DE LA DSFM

Pour Marc Boily, vice-président de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM), l'adoption d'une Charte linguistique était essentiel. «On aspire à fonctionner en français. Du même coup, on sait que ce n'est pas toujours possible car, dans la réalité, on est un îlot francophone dans une mer anglophone.»

«On avait besoin d'une pierre angulaire en terme de fonctionnement, plus spécifiquement dans le domaine des directives pour notre personnel», poursuit le commissaire de la Région urbaine.

«En premier temps, la Charte linguistique clarifie ce que les lois permettent. À partir de ce qui est permis, on y a développé notre vision, notre perception du fonctionnement de la DSFM. On l'a voulue aussi complète que possible pour donner une direction à tout le personnel et à l'administration.»

La Charte linguistique a été adoptée comme politique intérimaire. Elle a été envoyée aux Comités régionaux pour commentaires et suggestions. «À ce stade-ci, elle a été très bien reçue. Tout en étant la fondation du fonctionnement de la DSFM, elle donne aussi une latitude aux régions», précise Marc Boily.

Dès la mise en place des comités scolaires, la Charte, ainsi que toutes les autres politiques divisionnaires, seront réétudiées.

La Charte linguistique de la DSFM est publiée en page 6.

CONCOURS DE DEVISE : À VOS PLUMES !

Le concours de devise pour la DSFM a été lancé officiellement le 5 novembre. Étant donné que la gestion scolaire est un projet communautaire, la participation du public, ainsi que celle des écoles, est fortement encouragée. Pour participer à ce concours organisé conjointement par la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et la DSFM, il faut utiliser le formulaire officiel publié en pages 11 et 12 de ce bulletin.

Donc à vos plumes et à vos dictionnaires! Pour de plus amples renseignements, appelez Diane Bruyère, coordonnatrice des programmes et des services culturels de la DSFM, au ***982-8950.***

Charte linguistique de la Commission scolaire franco-manitobaine

Attendu que l'article 21.32(1) de la Loi scolaire indique que l'administration et le fonctionnement de la division scolaire française se déroulent en français;

Attendu que la Commission scolaire franco-manitobaine est un projet collectif et communautaire des Franco-Manitobains et des Franco-Manitobaines;

Attendu qu'elle a été établie pour gérer les écoles françaises de la province du Manitoba;

Attendu que ses élu.es sont engagé.es à promouvoir la culture et les valeurs franco-manitobaines;

Attendu que ses élèves, son personnel et son administration sont de souche et de culture francophones;

Attendu que la langue française est la pierre angulaire de sa spécificité;

Qu'il soit résolu

- *Que la langue française soit la langue officielle de l'administration, des représentant.es élu.es, des élèves ainsi que du personnel de la Commission scolaire franco-manitobaine;*
- *Que les programmes curriculaires accordent une importance primordiale à la culture franco-manitobaine;*
- *Que la langue et la culture franco-manitobaine soient les valeurs fondamentales qui sous-tendent tous les principes éducationnels et administratifs;*
- *Que l'espace scolaire soit représentatif des valeurs et de la culture franco-manitobaines;*
- *Que la Commission scolaire favorise l'inscription d'élèves de souche et de culture francophones;*
- *Que le programme de la phase d'accueil soit élaboré pour intégrer les enfants considérés comme «ayants droit», avec un objectif de refrancisation des enfants, selon les exigences linguistiques de la DSFM, et des foyers dont ils sont issus;*
- *Que les programmes éducatifs et les valeurs inculquées en salle de classe permettent aux enfants de s'épanouir sur les plans personnel, académique et culturel;*
- *Que les valeurs en question soient les valeurs traditionnelles, historiques, linguistiques et culturelles de la communauté franco-manitobaine;*
- *Que la langue officielle de communication soit la langue française sans préjudice ou préjugé à l'égard des non francophones;*
- *Que la Commission scolaire reconnaisse et respecte les particularités des quatre régions qui la composent, ainsi que la diversité de tous ses membres;*
- *Que le plus grand pragmatisme guide les démarches de l'administration dans ses relations avec les instances auxquelles elle s'adresse et que son principal souci soit une communication efficace;*
- *Que dans tous les cas où il lui faudra choisir une langue autre que le français, qu'il soit entendu qu'il s'agit là d'une mesure exceptionnelle destinée à assurer le bien-être des élèves confiés à ses soins;*
- *Que lorsque l'administration s'adresse aux trois paliers de gouvernement pour obtenir des services académiques ou autres, qu'elle le fasse en français;*
- *Que si elle n'obtient pas satisfaction, qu'elle indique qu'après une période de transition, elle mettra tout en oeuvre pour obtenir les services en français dont elle a besoin pour assurer le bien-être des élèves qui lui sont confiés;*
- *Que le principe d'équité soit mis en oeuvre dans les secteurs du perfectionnement professionnel, académique, aussi bien que celui du transport ou de l'accès à l'école française, et ce afin de favoriser l'épanouissement complet des élèves et des professionnels au sein de la Commission scolaire franco-manitobaine, et conformément à la mission dont elle s'est dotée :*

La Division scolaire franco-manitobaine, consciente de son rôle unique au Manitoba, au Canada et dans le monde en perpétuel changement, a pour mission:

- *d'assurer une formation de qualité à sa population estudiantine francophone du Manitoba en promouvant le développement de personnes autonomes, épanouies, compétentes, sûres de leur identité, fières de leur langue et de leur culture;*
- *d'établir un projet éducatif communautaire, géré par les parents francophones du Manitoba, et qui reflète les intérêts et les valeurs du milieu franco-manitobain.*

RÉGION DE l'Est

Desservant les communautés *de La Salle, Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Île-des-Chênes, Lorette, Sainte-Geneviève, Sainte-Anne, Richer, La Broquerie, Saint-Labre, Woodridge, Saint-Georges, Pinefalls et Powerview.*

LE COMITÉ RÉGIONAL

Roland Gauthier (Saint-Joachim), président
Michelle Lagimodière-Gagnon (Lagimodière), vice-présidente

QUARTIER NOËL-RITCHOT
Charles Arbez
Léo Teillet

QUARTIER LAGIMODIÈRE
Michelle Lagimodière-Gagnon
Louis Paquin

QUARTIER SAINT-JOACHIM
Roland Gauthier
Louis Tétrault (commissaire)

QUARTIER GABRIELLE-ROY
Michelle Cenerini (commissaire)
Antoine Hacault

QUARTIER POINTE-DES-CHÊNES
Aurèle Boisvert (commissaire)
André Lafrenière

QUARTIER SAINT-GEORGES
Madeleine Lavoie

IMMOBILISATION : LES BESOINS

Ecole Saint-Joachim (M. à 12)

Recommandations :
- Construction d'un nouveau gymnase sécondaire avec salles de rechange, douches, etc.;
- Conversion du gymnase actuel en une polyvalente, maternelle et aires auxiliaires;
- Conversion de salles de classe existantes en un salon du personnel, classe d'accueil et salle d'informatique.
- Une classe portative pour la francisation en 1995;
- Une classe portative pour une deuxième classe de 1re année (1996);
- Une classe portative pour une deuxième classe de 2e année (1997).

École Lagimodière (M à 8)

Les installations scolaires sont suffisantes et adéquates pour subvenir aux besoins actuels de cette école.

École Gabrielle-Roy (M à 12)

L'école est pleine et toutes les salles de classe sont utilisées au maximum.
Recommandation :
- Demande d'une classe portative pour la francisation et l'éducation à distance.

École Pointe-des-Chênes (M à 12)

Tous les locaux sont utilisés au maximum. Les inscriptions sont à la hausse.
Recommandations :

École Noël-Ritchot (M à 8)

On souhaiterait une salle de musique insonorisée pour un programme d'harmonie présentement offert à Louis-Riel pour les élèves des 7e et 8e années.
Recommandations :
- Une demande de projet de climatisation soit incluse en 1995;
- Une décision de la DSFM sur l'avenir du programme d'harmonie indiquera si une demande pour une salle de musique devra être faite en 1996.

École Saint-Georges (M à 12)

Une soumission a déjà été faite pour les rénovations (Phase II) en 1994 et l'achat du terrain et du bâtiment en 1995.
Recommandation :
- Que la demande soit réitérée dans le cadre du programme quinquennal. ■

Sainte-Anne – L'École Pointe-des-Chênes est l'une de 5 écoles du Manitoba qui participent à un projet-pilote fédéral-provincial intitulé «Centres d'information communautaire situés à l'école».

Ce projet a pour but de donner aux gens de la communauté accès à l'autoroute électronique. «Les ordinateurs et l'équipement seront installés à l'école», explique Armand St-Hilaire, directeur de l'École Pointe-des-Chênes. «L'école devient en quelque sorte une école communautaire où le public peut avoir accès à l'autoroute électronique.»

En plus de l'équipement, le projet-pilote fournira de la formation aux gens voulant apprendre comment utiliser l'autoroute électronique. Rappelons que l'autoroute électronique est un réseau de réseaux informatiques, permettant de communiquer via INTERNET à travers le monde par ordinateur.

La Broquerie – La classe de 6e année de l'École Saint-Joachim a fait une demande pour participer au programme de voyage-échange de l'ACELF.

«Pour être accepté, il faut avoir un bon programme d'activités pour les jeunes qui viennent du Québec», explique Gilles Normandeau, directeur de l'École Saint-Joachim.

«On leur a fait valoir la possibilité de connaître à la fois le Manitoba francophone rural et urbain. Car La Broquerie est un village francophone rural pas loin de la ville.»

Si la demande de Saint-Joachim est acceptée, l'ACELF défrayerait tous les coûts de voyage des 23 élèves de la classe de 6e.

Saint-Georges – Madeleine Lavoie a été élue sans concurrence représentante des parents de Saint-Georges au Comité régional de l'Est.

La mère de quatre enfants âgés de 12 à 17 ans succède à Gilles Avanthay qui avait dû quitter ses fonctions pour des raisons professionnelles. L'école de Saint-Georges, installée dans le Club communautaire du village, compte 44 élèves.

RÉGION DE l'Ouest

Les écoles *de Saint-Lazare, Saint-Laurent, Saint-Léon, et les écoles élémentaire et secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes.*

Desservant les communautés *de Saint-Lazare, Saint-Laurent, Saint-Léon et Notre-Dame-de-Lourdes*

LE COMITÉ RÉGIONAL

Fernand Comte (Notre-Dame-de-Lourdes), président
Antonio Simard (Saint-Lazare), vice-président

QUARTIER SAINT-LÉON
Gilles Martel

QUARTIER SAINT-LAURENT
Guy Dumont

QUARTIER SAINT-LAZARE
Antonio Simard (commissaire)

QUARTIER ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Diane Bazin
Fernand Comte

QUARTIER ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Hubert Deroche (commissaire)

IMMOBILISATION : LES BESOINS ET LES RECOMMANDATIONS

Ecole Saint-Léon (1 à 8)
L'école héberge présentement 23 élèves. Les projections des inscriptions sont difficiles à évaluer.
Recommandation :

- Qu'aucune demande ne soit faite en 1995 et que la situation de Saint-Léon soit sérieusement analysée en 1996.

École élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes (M à 6)
L'école a des espaces libres (3 classes) mais n'a pas de gymnase comme tel.
Recommandation :

- Qu'une demande soit faite en 1995 pour la construction d'un gymnase de dimension élémentaire.

Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes (7 à 12)
Les locaux sont suffisants et adéquats pour desservir une clientèle de 141 élèves de la 7e à la 12e années.

École communautaire Aurèle-Lemoine (M. à 11)
Le comité de parents étudie présentement la situation à Saint-Laurent concernant le partage des locaux. Le représentant régional et le directeur recommandent qu'une demande spécifique, si nécessaire, soit faite une fois l'étude terminée.

École Saint-Lazare (M à 12)
Les locaux actuels sont satisfaisants. Par contre, la vieille partie n'a pas de système de ventilation. Le gymnase est de dimension élémentaire. Le plancher du gymnase actuel doit être refait.

Pour les 35 dernières années, l'école utilise en grande partie comme cour d'école un terrain appartenant à un particulier récemment décédé. Pour régler la succession, il devient nécessaire d'acheter ce morceau de terrain.
Recommandations :

- L'installation d'un système de ventilation adéquat (1995);
- Réfection du plancher du gymnase (1995);
- Achat du terrain Fouillard pour la cour d'école (1995).

■

Projet de bénévolat à Notre-Dame-de-Lourde–
Les élèves de l'Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes participeront, encore cette année, au projet de bénévolat du Centre de santé Notre-Dame.

Ce projet permet aux jeunes d'acquérir, en soirée et durant les fins de semaine, une expérience de travail et des crédits supplémentaires au-delà des crédits de base.

«Ça peut leur donner une porte d'entrée lorsqu'ils chercheront un emploi plus tard», explique Denis Bibault, directeur de l'Institut collégial. «Ça démontre aussi que ces jeunes sont prêts à assumer des responsabilités au-delà de ce qu'on s'attend d'eux à l'école.» De 20 à 30 élèves de la 9e à la 12e ont participé au projet par le passé.



Saint-Laurent – *C'était la fête à l'École communautaire Aurèle-Lemoine le 28 octobre dernier. En fait, la Société historique de Saint-Boniface et la DSFM avait choisi Saint-Laurent pour souligner le 150e anniversaire de naissance de Louis Riel, le père du Manitoba. Parmi les invités d'honneur, notons la présence du lieutenant-gouverneur Yvon Dumont, lui-même Métis originaire de Saint-Laurent. On reconnait, dans la photo (de g. à d.), Norbert Langelier, le représentant régional Guy Dumont et Louis Allain, directeur de l'école communautaire Aurèle-Lemoine. (Photo : Jacqueline Blay)*

RÉGION DU *Sud*

Desservant les communautés *de Sainte-Agathe, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, De Salaberry et Montcalm.*

LE COMITÉ RÉGIONAL

Jeannot Robert (Sainte-Agathe), président
André Carbonneau (Saint-Pierre), vice-président

QUARTIER SAINT-PIERRE
André Carbonneau
Raymond Curé (commissaire)

QUARTIER SAINTE-AGATHE
Jeannot Robert

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE ÉLÉMENTAIRE
Léa Barnabé
Anne-Marie Fillion

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE SECONDAIRE
Jeannette Gilmore (commissaire)

LA DSFM PARTENAIRE DE LA RED RIVER TECHNICAL VOCATIONAL AREA

La DSFM a été acceptée à titre de partenaire à part entière du Red River Technical Vocational Area.

Ce réseau de divisions scolaires offrant des programmes vocationnels spécialisés est composé des divisions scolaires Rhineland (Altona), Boundary (Dominion City), Morris-Macdonald (Morris) et Rivière-Rouge.

«Ce Consortium a plusieurs avantages», explique la commissaire Jeannette Gilmore. «Ça nous permet de partager les dépenses car dans notre région, une division scolaire ne pourrait pas offrir d'elle-même toute la gamme des cours. Et en tant que partenaire, nos élèves auront accès aux cours professionnels donnés dans les autres écoles de la région.» Jeannette Gilmore (Saint-Jean-Baptiste) et Raymond Curé (Saint-Pierre) ont été nommés représentants de la DSFM au consortium.

• • •

Saint-Jean-Baptiste – La Commission des finances des écoles publiques a autorisé la rénovation de la salle de toilettes de l'École élémentaire Saint-Jean-Baptiste pour la rendre accessible aux élèves handicapés. On espère terminer les travaux d'ici le 1er janvier 1995. La plupart des écoles de la DSFM sont déjà accessibles aux élèves handicapés.



Des représentantes et représentants de la Région Sud étudiant le plan d'immobilisation de la DSFM soumis au ministère fin octobre. (Photo : Jacqueline Blay)

IMMOBILISATION : LES BESOINS ET LES RECOMMANDATIONS

Ecole élémentaire Saint-Jean-Baptiste (M à 8)
Les locaux existants sont satisfaisants.

Collège Saint-Jean-Baptiste (9 à 12)
Les locaux existants sont satisfaisants.

École de Sainte-Agathe (M à 9)
La province recommande que la vieille aile de l'école soit abandonnée et les élèves relocalisés dans la nouvelle aile. L'abandon de la vieille partie mettrait à court les espaces requis.
Recommandations :
- Démolition de la vieille aile;
- Construction de deux classes portatives de qualité rattachées à la nouvelle aile;
- Réaménagement de salles de classe existantes pour répondre aux besoins en sciences, en informatique, en maternelle et en francisation.

École élémentaire Saint-Pierre (M à 8)
D'ici 1997 ou 1998, l'école accommodera une clientèle M à 12 d'environ 250 élèves et aura donc besoin de plus d'espace.
Recommandation :
- Que la DSFM demande l'approbation en 1995 d'un projet d'agrandissement (nouveau gymnase secondaire et d'autres installations requises) pour rencontrer les besoins académiques d'une clientèle scolaire de M à 12 d'ici 1997.

■

RÉGION Urbaine

Desservant les communautés *de Norwood, Saint-Boniface, Saint-Vital, Fort Garry et le grand Winnipeg.*

LE COMITÉ RÉGIONAL

Carmelle Mulaire (Lavallée), présidente
Rita Simoens (Lacerte), vice-présidente

QUARTIER LACERTE
Michelle Freynet
Rita Simoens

QUARTIER LAVALLÉE
Maurice Auger
Murielle Gagné-Ouellette (commissaire)

QUARTIER LOUIS-RIEL
Gilbert Laberge
Léandre Buissé (commissaire)

QUARTIER PRÉCIEUX-SANG
Tayeb Meridji (commissaire)
Poste à combler

QUARTIER TACHÉ
Marc Boily (commissaire)
Carmelle Mulaire

École Lavallée – Une quarantaine de jeunes de la 7e année comptent participer au camp Le petit bonheur en juin. Ce camp de 10 jours se déroule au Québec et offre toute une gamme d'activités académiques et culturelles. Les jeunes devront défrayer tous les coûts de ce voyage. Parmi les activités de prélèvement de fonds, signalons un défilé de mode qui aura lieu au printemps.

Les élèves des 6e et 9e années ont, pour leur part, soumis une demande de participation au programme de voyage-échange de l'ACELF. Si la demande est acceptée, l'ACELF défrayerait entièrement les frais de voyage.

Comité régional – C'est avec regret que le Comité régional urbain a accepté la démission de Raymond Gouin, représentant régional du quartier Précieux-Sang. Des élections partielles auront lieu sous peu pour combler le poste.

• • •

Rita Simoens, représentante du quartier Lacerte et vice-présidente du Comité régional, présidera le «Comité des cinq écoles». Ce comité, composé d'un membre de chaque comité scolaire et d'un représentant(e) régional(e) par école, est chargé de traiter des questions qu'auraient en commun les cinq écoles urbaines.

• • •

Par ailleurs, Michelle Koncz, secrétaire à demi-temps pour la Région urbaine, a été embauchée à temps plein par la DSFM. Elle partagera ses journées de travail entre le bureau régional urbain et le bureau divisionnaire. ■

IMMOBILISATION : LES BESOINS ET LES RECOMMANDATIONS

Ecole Taché (M à 6)

Tous les locaux sont présentement utilisés au maximum. L'école n'a pas de local pour la classe de francisation, pas de salle d'informatique, pas de polyvalente et pas de laboratoire. L'école n'est pas climatisée.

Recommandations :

- L'installation de deux classes portatives en 1995 si les zones de recrutement des élèves demeurent les mêmes;
- Climatisation de l'école (1995).

École Lacerte (M. à 8)

Les locaux existants sont satisfaisants pour la clientèle scolaire actuelle et prévue dans un avenir rapproché.

École Précieux-Sang (M à 9)

L'école construite pour 700 élèves en héberge actuellement 260. Les fenêtres de l'aile élémentaire doivent être remplacées.

Recommandation :

- Remplacer les fenêtres des côtés ouest et sud de l'aile élémentaire.

Collège Louis-Riel (7 à 12)

Le Collège Louis-Riel a assez d'espace pour accommoder sa clientèle actuelle. L'aile ouest de l'école n'est pas climatisée. L'école n'a qu'une salle d'informatique (28 ordinateurs) pour desservir une population de 550 élèves.

Recommandations :

- Aménagement d'une deuxième salle d'informatique à même les locaux existants (1995);
- Climatisation de l'aile ouest de l'école.

École Lavallée (M à 9)

L'école est pleine à craquer. Les inscriptions sont à la hausse et dès septembre 1995, l'école prévoit avoir besoin de trois classes additionnelles. À long terme, la construction d'un complexe scolaire communautaire (soit M à 8 ou M à 12) doit être envisagée dans le sud de Saint-Vital.

Recommandations :

À court terme :

- Soit libérer deux salles de classe en transférant la 9e année à Louis-Riel en 1995;
- Soit louer des espaces de Lavallée School;
- Soit installer des classes portatives en 1995 ou 1996.

À long terme :

- Construction pour 1997 dans le sud de Saint-Vital d'un complexe scolaire pouvant accueillir soit 550 élèves (M à 8) ou 750 élèves (M. à 12);
- Entrer en pourparlers avec la Commission scolaire de Saint-Vital pour collaborer dans la construction d'une nouvelle école française et l'utilisation des locaux de l'école Lavallée par Saint-Vital.



CONCOURS DE DEVISE: UN PROJET CONJOINT DE LA FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS ET DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE Nº 49

Critères de participation:

La devise devra être conforme à la Mission de la DSFM (voir plus loin);

La devise devra refléter le passé, le présent et l'avenir de l'histoire de l'éducation française au Manitoba;

La devise devra avoir un maximum de dix mots;

Les participant.es des écoles seront limité.es aux écoles françaises de la DSFM;

Les participant.es devront être francophones et résider au Manitoba.

Règlements:

Seul ce formulaire officiel sera accepté par le jury;

Les jurés n'accepteront qu'une devise par participation;

La devise devra être inscrite dans les deux rectangles réservés à cet effet sur ce formulaire;

Les catégories serviront à préparer une liste de finalistes pour le choix définitif;

Seule la Commission scolaire franco-manitobaine aura le dernier mot en ce qui concerne le choix définitif de la devise;

La devise gagnante sera choisie parmi les devises déclarées finalistes.

Inscrivez votre devise dans le rectangle ci-dessous:

Catégories:

Familles ☐ Organismes et/ou particuliers ☐ Écoles primaires ☐ Écoles secondaires ☐ Écoles élémentaires ☐

Prix:

Il y aura de nombreux prix à gagner et les détails seront communiqués à une date ultérieure.

Les prix seront choisis en fonction de l'âge des participant.es.

Mission de la Division scolaire franco-manitobaine

La Division scolaire franco-manitobaine, consciente de son rôle unique au Manitoba, au Canada et dans un monde en perpétuel changement, a pour mission:

- ☐ d'assurer une formation de qualité à sa population estudiantine francophone du Manitoba en promouvant le développement de personnes autonomes, épanouies, compétentes, sûres de leur identité, fières de leur langue et de leur culture;
- ☐ d'établir un projet éducatif communautaire, géré par les parents francophones du Manitoba, et qui reflète les intérêts et les valeurs du milieu franco-manitobain.

Pour de plus amples renseignements:
FPCP: Chantal Berard : 237-9666
DSFM: Diane Bruyère: 982-8950

CONCOURS DE DEVISE: *UN PROJET CONJOINT DE*
LA FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS ET DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49

La Fédération provinciale des Comités de parents et la Commission scolaire franco manitobaine sont à la recherche d'une devise pour la Division scolaire franco manitobaine.



Concours:

Cette devise sera choisie par l'entremise d'un concours qui débutera le 5 novembre 1994 et prendra fin le 15 décembre 1994. La devise gagnante sera dévoilée le 18 janvier 1995.

Catégories:

Le concours est ouvert à toute la communauté franco-manitobaine et aux écoles françaises de la Division scolaire franco-manitobaine. Il y a 5 catégories possibles:

1. Familles
2. Classes de niveau primaire
3. Classes de niveau élémentaire
4. Classes de niveau secondaire
5. La communauté franco-manitobaine en général (particuliers, groupes et/ou organismes)

Jury:

Le comité de sélection sera composé de particuliers considérés comme impartiaux, familiers avec la communauté franco-manitobaine et le domaine de l'éducation en français. Pour éviter tout influence indue les noms des membres du jury devront demeurer confidentiels jusqu'au dévoilement de la devise gagnante.

Inscrivez votre devise dans le rectangle ci-dessous:

Nom: ____________________ Prénom: ____________________

Adresse: ____

Code postal ____________________ Numéro de téléphone: ____________________

Catégories:

Familles ☐ Organismes et/ou particuliers ☐ Écoles primaires ☐ Écoles secondaires ☐ Écoles élémentaires ☐

POSTEZ VOTRE FORMULAIRE À L'ADRESSE INDIQUÉE CI-DESSOUS. MERCI.

CONCOURS DE DEVISE
DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49
131, BOULEVARD PROVENCHER - BUREAU 112
SAINT-BONIFACE (MB) R2H 0G2

